

PROJET EDUCATIF

des séjours en centre de vacances

UFOVAL 74



FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE HAUTE SAVOIE
SERVICE VACANCES UFOVAL
3 avenue de la Plaine – BP 340 - 74008 ANNECY Cedex
Tel : 04.50.52.30.00 Fax : 04.50.45.81.06 E-mail : ufoval@fol74.org
Site : www.fol74.org

ANNEE 2005

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	p 1
LA FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES : PRESENTATION	p 2
LE CENTRE DE VACANCES UFOVAL 74	p 3
I. 1946.La fraternité d'après guerre	p 4
II. Aujourd'hui, l'éveil des consciences	p 4
III. Un mouvement issu de l'école publique	p 5
IV. Un rôle éducatif qui évolue	p 5
V. Une entreprise au service d'un idéal et d'un mouvement	p 5
VI. Le choix du partenariat contre le commerce	p 6
VII. Le choix de vacances de qualité pour tous les enfants	p 6
VIII. Le C.V.L. : lieu d'éducation et vecteur de lien social	p7
IX. « L'esprit U.F.O.V.A.L »	p 8
NOS FINALITES EDUCATIVES	p 9
I. L'enfant, un être humain à part entière	p 10
II. L'éducation à la santé	p 11
III. La conquête de l'autonomie et des conduites sociales	p 11
IV. L'éducation à la citoyenneté, à la différence et à la paix	p 11
V. Le principe de laïcité	p 12
VI. l'accès aux connaissances et à la culture	p 12
Sept raisons pour partir en centre de vacances	p 13
LE DIRECTEUR D'UN CENTRE U.F.O.V.A.L.	p 14
I. Les temps forts d'un séjour	p 16
II Le projet pédagogique	p 17
III. Les relations humaines	p 18
IV. La formation	P 21
V. L'administration et la gestion du séjour	p 21
VI. Les responsabilités du directeur	p 22
VII. L'amélioration de nos pratiques et du projet éducatif de la F.O.L.	p 26
DU PROJET A L'ACTION	p 27
I. De l'enfance à l'adolescence	p 28
II. La déclinaison de nos objectifs éducatifs	p33

AVANT PROPOS

Diriger ou animer un centre de vacances ou de loisirs ne doit pas, ne peut pas être un acte anodin.

Qu'il le veuille ou non, chaque adulte, par sa manière d'être, son langage, par les activités qu'il propose et surtout par la manière dont il les conduit, influe sur la construction identitaire de l'enfant

Il paraît donc essentiel de s'interroger et de réfléchir à nos attitudes à nos actions et à leurs conséquences. Nous devons envisager l'animation de nos centres de vacances et de loisirs dans le cadre des valeurs éducatives que nous prônons et celui du type de société que nous voulons pour demain.

Ce projet éducatif comporte 4 parties :

Le centre de vacances UFOVAL 74 :

Travailler pour la F.O.L.- U.F.O.V.A.L. 74 c'est œuvrer pour une société de justice sociale, une société laïque attachée à la paix. Ce chapitre présente notre conception des séjours de centres de vacances et de loisirs.

Nos finalités éducatives :

Chacun doit prendre conscience que nous souhaitons dans ce document exprimer nos orientations éducatives le plus clairement possible pour qu'elles soient mises en œuvre par les équipes.

Le directeur d'un centre UFOVAL 74 :

Le directeur joue un rôle primordial dans la réussite du séjour. C'est pourquoi nous avons voulu consacrer un chapitre concernant son rôle, sa place, ses responsabilités dans l'esprit qui anime la F.O.L.- U.F.O.V.A.L. 74.

Du projet à l'action :

L'acte accompagne ou précède la raison dans la construction de la pensée. C'est pourquoi nous tenons à présenter nos "idées en action" afin qu'elles soient mises en pratique dans nos séjours
Nous devons mettre les projets pédagogiques de nos séjours en adéquation avec les valeurs que nous défendons.

NOTRE COMPORTEMENT ET NOS ACTES DOIVENT TRADUIRE CETTE VOLONTE.

LA FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES

L'U.F.O.V.A.L. (Union Française des Œuvres de Vacances Laïques) est le secteur vacances enfants-jeunes de la F.O.L.74 (Fédération des Œuvres Laïques).

La F.O.L.74 est un Mouvement d'Education Populaire qui trouve son fondement dans les idéaux de Jean Macé et de la Ligue de l'Enseignement :

"Promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture ; favoriser sous toutes ses formes le progrès de l'éducation laïque, et ainsi assurer à tous les hommes, la liberté de penser, la liberté d'expression, l'épanouissement le plus large de leur personne, afin de permettre le développement d'une démocratie laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix."

Elle a pour but : (articles 2 et 3 des statuts de la FOL)

- ❖ de développer les principes découlant de l'idéal laïque en menant toute action de promotion de ces idées : lutte contre les obscurantismes et les exclusions, éducation à la citoyenneté républicaine, éducation à la solidarité internationale et au développement, éducation à la paix et au devoir de mémoire à l'égard des valeurs de la Résistance et de la libération.
- ❖ de défendre des principes républicains de la laïcité de l'état de l'école.
- ❖ de promouvoir des institutions publiques éducatives et sociales laïques et contribuer ainsi à la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou dans le domaine religieux, étrangère à son propre projet.

Elle a pour objectifs :

- ❖ de favoriser la création d'associations locales laïques ; de les regrouper, fédérer et coordonner ; de favoriser leur développement et leurs actions dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et sportifs, de solidarité de vacances, de loisirs ou de formation.
- ❖ de prendre directement en charge l'organisation de toute œuvre laïque éducative, intervenant dans les domaines de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'action sociale, des loisirs et des vacances en direction de tous les âges et selon les orientations culturelles et sportives.

Ces œuvres peuvent être développées à la demande d'associations loi de 1901, de fondations, de groupements régis par la législation sur les comités d'entreprises ou par le code de la mutualité dans le cadre de contrats et de conventions. Des institutions publiques à tout niveau, y compris de niveau international pourront aussi faire l'objet de conventions pour mission d'intérêt général, de concession ou de délégations de service public.

La F.O.L.74 comporte différents services.

- Les classes de découverte : Apprendre ailleurs et autrement
- Le secteur sportif avec ses deux fédérations, l'USEP et l'UFOLEP "Une autre idée du sport"
- Le développement de la vie associative : Formation des élus, semaines d'Education contre le Racisme etc.
- La Solidarité : Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile, Internat relais, Centre Educatif Renforcé, service de Réparation Pénale
- Le culturel : Centre de Promotion du cinéma, expositions, spectacles vivants
- L'accueil Vacances Familles – Accueil de groupes : cultures et découvertes
- Les Centres de Vacances et de Loisirs.

L'UFOVAL 74 MET EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS POLITIQUES ET EDUCATIVES DE LA FOL EN ORGANISANT DES SEJOURS DE VACANCES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES.

LE CENTRE DE VACANCES

UFOVAL 74

I. 1946. La fraternité de l'après-guerre.

Les pionniers de l'après guerre, enseignants militants laïcs le plus souvent, ont su prendre conscience de la nécessité de reconstruire le capital santé des enfants de la guerre trop longtemps mal nourris.

Prolongeant leur mission d'enseignement et d'éducation auprès des enfants, ils ont organisé les premières vacances collectives dans des écoles que les mairies prêtaient.

L'état, soucieux de la santé publique, a financé une part importante des séjours (50%) et encouragé les autorités académiques à suivre avec intérêt la progression des colos. Les inspecteurs étaient invités à mentionner l'engagement des enseignants dans ce mouvement associatif d'intérêt national et à en tenir compte dans leur notation.

Les communes de Haute-Savoie en montagne ou à la campagne, puis les communes du bord de mer et de l'océan non encore saturées par la transhumance touristique de l'été hébergeaient volontiers les colos dans leurs locaux scolaires disponibles l'été.

Les commerçants ont vu arriver cette première manne touristique avec intérêt, le centre de vacances comptait dans la vie économique locale.

II. Aujourd'hui, l'éveil des consciences

En 2004 les choses ont bien changé.

La F.O.L. célèbre cette année le soixantième anniversaire de résistance et de la libération en animant plusieurs manifestations dans le département.

La France n'est plus en guerre, ici les armes se sont tues, mais le pays est livré à une compétition économique féroce qui déstabilise l'économie nationale et fragilise les familles et bouscule les repères sociaux au nom de la mondialisation de la rentabilité et de l'argent. Des pans entiers de la population sont privés d'emploi et sont laissés sur le côté et se marginalisent malgré eux alors qu'une partie de privilégiés encaisse les dividendes de l'industrie et du commerce.

Les plus démunis vivent grâce à la solidarité nationale. Ils sont devenus une "charge qui coûte cher" et sont montrés du doigt. Ils remplacent aujourd'hui l'étranger des années 30 rendu responsable de la crise économique, et qu'il fallait faire disparaître.

Les "solutions miracles" retrouvent un écho dans les discours extrémistes qui visent à reconstituer des communautés pour mieux opposer les populations et défendre les privilèges de quelques-uns.

Tous les militants laïcs, les militants des F.O.L. doivent prendre conscience du délitement social qui s'opère.

Ils doivent dénoncer ces dérives et résister aux impératifs de la nouvelle économie capitaliste qui prétend à elle seule régler la vie sociale du pays.

Nous avons un rôle essentiel d'éveil des consciences à tenir pour rétablir la valeur du respect, de l'accueil, de la tolérance, de la fraternité et de l'égalité de tous.

C'est le sens de l'action engagée dans tous les secteurs de la F.O.L..

III. Un mouvement issu de l'école publique

Ces échanges de locaux ont laissé bien des souvenirs et des amitiés durables entre les enseignants de Haute-Savoie et ceux des départements d'accueil.

Les communes et les écoles tenaient à accueillir une colo. De nombreux instituteurs sont partis et continuent de partir en vacances en Bretagne. Plusieurs enseignants bretons continuent à venir en vacances en Haute-Savoie. Les enfants de ces pionniers rendent encore visite aux Directeurs d'école qui prêtaient ses locaux à la colo.

Les Directeurs étaient confrontés à une difficulté impérieuse : trouver suffisamment de lits pour toute la colo, trouver un fourneau suffisamment grand et des marmites pour la cuisine, assez d'assiettes et de tables pour manger.

Les règles de vie collective s'imposaient et les activités semblaient aller de soi.

IV. Un rôle éducatif affirmé qui évolue.

Les sciences humaines ont fait progresser la connaissance de l'enfant, de ses comportements et ses procédures d'apprentissage.

S'emparant de ces connaissances, les mouvements pédagogiques se sont aussi appuyés sur les fondements de l'éducation populaire pour formuler de nouvelles propositions d'animation répondant mieux aux besoins de l'enfant.

La pensée et l'intelligence se développent par l'action, la sociabilité s'acquiert par l'activité collective.

La nouvelle Europe s'affranchit des frontières nationales.

Internet donne accès aux informations du monde entier.

Les médias font entrer dans chaque foyer les événements mondiaux et les images lointaines nous parviennent plus vite que la détresse ou la réussite de notre voisin.

L'U.F.O.V.A.L. ne peut pas ignorer ces mutations.

Elle a multiplié les séjours et voyages à l'étranger qui sont presque devenus des visites de voisinage.

Elle développe toujours ces expériences de découverte et de rencontre dans d'autres pays.

V. Une entreprise au service d'un idéal et d'un mouvement

Pour faire face aux charges de travail, à la diversification des activités et des publics accueillis, la F.O.L. a dû construire un nouveau siège social, et engager du personnel professionnel pour étoffer ses services généraux, l'informatique utilisée quotidiennement s'est banalisée.

Nous avons la charge de recevoir, d'écouter et de nouer des liens avec des usagers qui se comportent malheureusement aujourd'hui davantage en clients qu'en adhérents.

Nos militants salariés ou bénévoles doivent se former en permanence pour répondre à leurs nouvelles exigences et leur faire comprendre nos objectifs.

Si nous continuons d'organiser des séjours dans des écoles qui nous accueillent, la F.O.L. a aussi construit ses propres centres et acheté des structures d'hébergement qu'elle a rénovées.

Plusieurs collectivités partenaires nous ont confié la gestion de leurs centres.

Plusieurs d'entre eux sont devenus des maisons permanentes ou quasi-permanentes qui sont ouvertes plus de 8 mois par an.

Elles accueillent non seulement nos séjours de vacances mais aussi de nombreuses classes de découverte à la mer ou à la montagne, des colonies maternelles mais aussi des séjours de seniors du 3^e âge et des vacances familiales.

La F.O.L. gère aussi une Auberge/hôtel sur le Plateau des Glières, un centre de demandeurs d'asile (C.A.D.A), un centre éducatif renforcé (CER), un service de réparation pénale, un internat relais pour les jeunes en voie de déscolarisation et un centre aquatique à Piriac.

L'entreprise F.O.L. son outil de travail moderne et tous ses personnels, doivent rester au service de l'idéal de l'Association F.O.L. mouvement d'éducation populaire et membre de la Ligue Française de l'Enseignement.

Les impératifs d'une gestion rigoureuse et serrée qui devient difficile doit mobiliser tous les acteurs de la F.O.L. sans jamais les écarter des objectifs humanistes de notre mouvement.

VI. Le choix du partenariat contre le commerce.

L'U.F.O.V.A.L a su nouer des relations de partenariat et de confiance avec plusieurs partenaires institutionnels.

La Caisse d'Allocations familiales (CAF)

Elle continue de soutenir les vacances collectives par sa politique volontariste et ses aides financières importantes malgré les orientations de la C.N.A.F. pour laquelle les vacances collectives ne sont plus une priorité.

Le Conseil Général

IL a aussi très largement contribué à la rénovation de nos centres qu'ils soient implantés en Haute-Savoie, à l'océan ou sur la Méditerranée

Les travaux de sécurité et de mise aux normes réglementaires en perpétuelle évolution ont pu être réalisés.

Le confort des maisons, chambres et studios a été amélioré, nos usagers apprécient ces aménagements.

La Direction de la Jeunesse et des Sports

Elle participe aussi à ces évolutions indispensables et compense l'absence de moyens financiers par le soutien technique de ses services.

Les municipalités et les Comités d'Entreprise

Beaucoup nous font confiance, nous demandent de gérer leurs centres.

Ils sont devenus de vrais partenaires avec lesquels nous élaborons des séjours pour les enfants qu'ils nous confient.

VII. Le choix de vacances de qualité pour tous les enfants.

La vocation des C.V.L. s'est affirmée au cours des années, confirmant la priorité des aspects culturels sociaux et éducatifs.

La F.O.L. ; mouvement d'éducation Populaire et l'U.F.O.V.A.L. son service vacances se font une obligation de proposer des séjours vacances de qualité tant sur le plan des prestations hôtelières : alimentation, hébergement, que sur le plan de l'animation et de l'encadrement.

Nous refusons les solutions misérabilistes et les conditions d'encadrement laxistes.

Nos séjours sont tout compris. Tous les enfants pratiquent les mêmes projets d'activités.

Nous ne pouvons pas admettre des séjours à différentes vitesses adaptables en fonction des moyens financiers des familles ou des collectivités

Seuls ou avec d'autres partenaires nous agissons chaque jour pour obtenir les moyens nécessaires à la qualité des séjours et pour faire en sorte que les plus démunis puissent eux aussi partir en vacances.

De la même façon, nous nous attacherons, chaque fois que cela est possible, à rendre accessibles nos séjours aux enfants handicapés.

VIII. Le C.V.L : lieu d'éducation et vecteur de lien social.

Nous devons démontrer aujourd'hui que le centre de vacances doit perdurer malgré un contexte économique difficile, malgré un contexte politique défavorable.

Nous devons démontrer que nos centres de vacances sont restés des lieux de convivialité et de rencontre où les enfants trouvent dignité et respect quelle que soit la fortune de leur famille, quelle que soit leur croyance, quelle que soit leur origine culturelle ou sociale.

Nous devons faire savoir que la colo a malheureusement retrouvé son utilité sanitaire pour beaucoup d'enfants.

Nous devons démontrer que les colos de l'U.F.O.V.A.L. ont su préserver et amplifier l'ambition éducative de la F.O.L. grâce à l'engagement de ses directeurs et de tous ses animateurs. Cette ambition s'appuie sur un projet éducatif humaniste de la F.O.L. S'inspirant de ces valeurs, le projet pédagogique de chacun des séjours focalise l'attention de tout l'encadrement sur l'enfant.

"Il nous appartient de provoquer la réflexion, de stimuler l'esprit citoyen, d'inspirer des attitudes d'ouverture qui permettent d'aller à la rencontre de l'Autre. Cette libre démarche de l'intelligence humaine porte un beau nom : elle s'appelle Education" (Cl. Julien)

Non, nos colonies ne sont pas trop chères. Les familles les trouvent élevées parce que leur pouvoir d'achat a chuté. Elles les trouvent élevées parce que l'aide de l'Etat a fondu ou disparu. Elles les trouvent élevées parce que le système de répartition des aides des collectivités locales et des organismes payeurs est d'une complexité telle qu'il écarte de nombreuses familles quand il ne décourage pas celles qui y ont droit. Les taxes et impôts auxquels nos séjours sont assujettis étrangent les associations organisatrices. Ce système qui pénalise lourdement notre association tend à donner une compétitivité économique aux entreprises libérales qui bénéficient d'un régime fiscal différent.

La procédure de l'appel d'offre émis par les collectivités locales et par les Comités d'entreprises tendent à privilégier les offres les moins chères au détriment de la qualité éducative des séjours qu'aucun instrument ne peut mesurer.

Comment peut-on prétendre évaluer les plus-values éducatives, sociales, culturelles et humaines avec les instruments de dévaluation des performances économiques ?

A ce rythme, l'Ecole Publique sera bientôt privatisée. Nous sommes soumis aux procédures des marchés publics et nous le dénonçons.

L'ambition de la F.O.L. s'inscrit dans l'économie sociale des vacances et des loisirs populaires dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer. Nos adhérents dont les enfants fréquentent nos centres le savent bien. Nos séjours de vacances d'enfants ne sont ni des valeurs marchandes ni des produits commerciaux du marché. Nous les concevons comme des lieux éducatifs de loisirs dont la finalité ne peut pas être la rentabilité financière. Nous avons l'obligation impérative de gérer nos centres avec la plus extrême rigueur, mais nous refusons de nous inscrire dans le cannibalisme économique qui ignore la valeur humaine et engendre les ravages sociaux que nous connaissons.

Nous puisons notre motivation dans le rôle éducatif que nous revendiquons et dans notre contribution à une formation laïque, républicaine et humaniste.

Il nous faut affronter avec audace tous ceux qui voudraient faire fi des ces valeurs dépassées par qu'elles ne correspondent pas aux lois du marché.

IX. "L'esprit U.F.O.V.A.L."

Il remonte aux origines de notre mouvement et nous l'évoquons souvent dans nos réunions de travail comme une ligne de conduite à suivre. Mais que recouvre-t-il ?

C'était à l'origine "se défoncer" dans un engagement où on ne comptait ni sa peine ni son temps. Se "défoncer" au service de tous les enfants et plus particulièrement des enfants des enfants de milieu modeste en prise avec les difficultés de la société. C'était aussi le sens de l'économie pour épargner les ressources financières, une gestion rigoureuse qui permettait de rendre des comptes "tip-top". C'était aussi et surtout la fierté du travail bien fait.

Nous devons conserver cette tradition pour poursuivre notre réflexion et pousser l'étude du Centre de vacances et de Loisirs d'aujourd'hui.

L'esprit U.F.O.V.A.L. s'articule autour de la citoyenneté, de l'accès de tous à la connaissance, aux sports et à la culture par des pratiques éducatives nombreuses et diversifiées. Si les mot ne sont plus les mêmes pour l'exprimer, la route reste la même, nos exigences d'aujourd'hui convergent vers les finalités d'hier à la conquête d'une démocratie participative et délibérative, par un engagement civique réfléchi et solide.

L'esprit U.F.O.V.A.L. n'est ni une doctrine obscure ni une philosophie. Il s'ancre dans le réel. Ce sont des équipes qui s'organisent autour de l'enfant pour créer un cadre sécurisant et lui donner les moyens de découvrir, de jouer, de rêver et d'imaginer, de créer et d'inventer, de se ressourcer... Ce sont des équipes à l'écoute des enfants, soucieuses de la qualité des relations dans le groupe d'enfants et qui veillent à préserver les conditions de leur épanouissement personnel sans leur imposer de modèle. L'esprit U.F.O.V.A.L. qui perdure depuis l'origine se réfère davantage encore que par le passé à la déclaration universelle des droits de l'homme et à la déclaration des droits de l'enfant qui sont devenues les valeurs fondamentales de la F.O.L.⁷⁴ et de la Ligue de l'Enseignement. Les combattants de 1940/45 ont su résister pour qu'elles vivent. Sachons continuer leur combat.

"Etre homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblerait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde" Antoine de Saint-Exupéry

NOS FINALITES EDUCATIVES

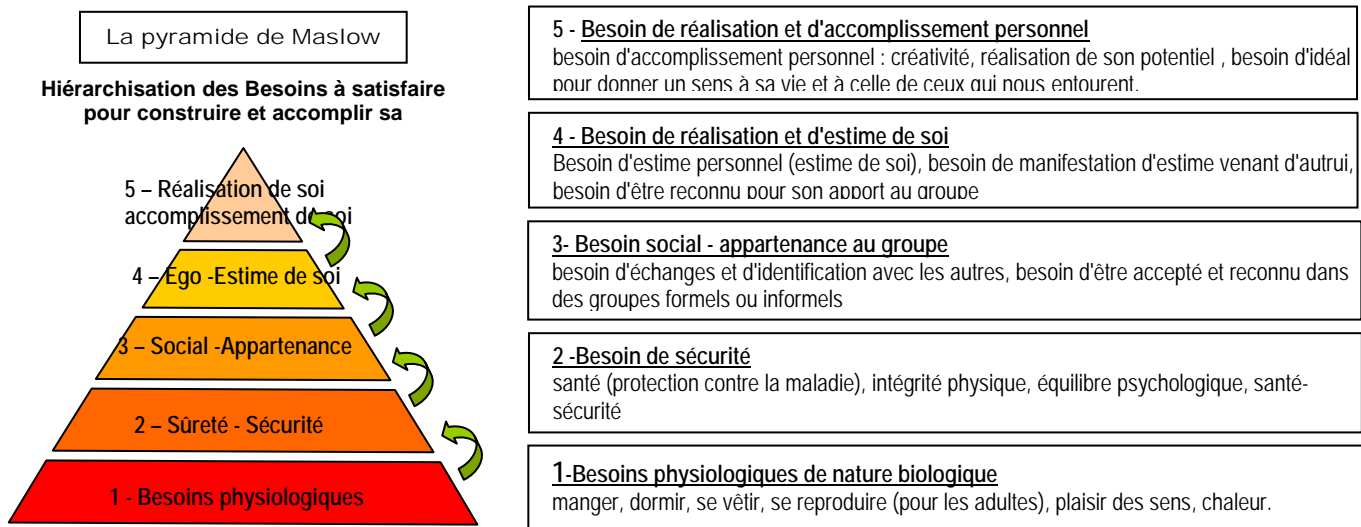
I. L'enfant, un être humain à part entière

La F.O.L. adhère totalement aux principes de la convention des droits de l'enfant : droit à la dignité, droit à la liberté, droit à la sécurité et à l'éducation.

Ces droits impliquent en retour le respect de devoirs fondamentaux de la part de l'enfant et ceci dès son plus jeune âge : sens de la responsabilité de ses actes, respect des autres et de son cadre de vie, recherche des informations pour former un jugement personnel pertinent.

L'enfant se construit avec les autres par les relations qu'il tisse et par l'exercice des droits et devoirs qui structurent sa personnalité et construisent son identité.

L'enfant, est déjà une personne à part entière dont les besoins fondamentaux schématisés par la pyramide de Maslow doivent être satisfaits.



Qu'ils soient parents, enseignants ou animateurs, tous les éducateurs doivent être avertis de ce dont l'enfant est capable, de ses réactions et de ses besoins, ceci en fonction de son âge, de sa forme physique, de son moral, de son environnement social ou familial pour apporter les réponses adaptées à son état.

L'enfant est un être social qui réagit à l'environnement matériel, social et affectif dans lequel il grandit.

Il est modelé par un cadre de vie trop souvent morcelé où il court de l'école à la maison, des lieux d'activités périscolaires au club sportif où il rencontre des adultes aux exigences trop souvent différentes voire opposées. Cette atomisation des lieux d'activité et des temps de vie à laquelle s'ajoutent trop souvent des difficultés familiales l'empêchent souvent de trouver la stabilité et les repères nécessaires à son épanouissement. Le centre de vacances peut lui offrir le cadre de vie stable dont il a besoin si les espaces y sont bien aménagés, si les activités s'y succèdent sur un rythme harmonieux et surtout si l'enfant trouve auprès de chaque membre de l'équipe d'encadrement attention, écoute et un comportement cohérent et homogène.

Il importe donc que les règles de vie du centre soient bien établies et que le fonctionnement de l'équipe soit bien défini.

Les enfants doivent y rencontrer des adultes attentifs qui l'écoutent et qui réagiront de manière concertée et cohérente en toutes circonstances.

Cette exigence nécessite une préparation minutieuse.

II. L'éducation à la santé

LA SANTE POUR ETRE BIEN DANS SA TETE ET DANS SON CORPS GRACE A :

- une vie saine et équilibrée faite de temps d'activité, de temps de repos et d'une alimentation équilibrée.
- Une bonne connaissance de soi, le respect de son propre corps et des autres
- L'évitement de toutes les conduites addictives : tabac, alcool et drogues.
- Un cadre de vie garantissant une sécurité physique et affective.

III. La conquête de l'autonomie et des conduites sociales

Nos C.V.L. doivent rendre l'enfant plus autonome et lui permettre de créer de nouvelles relations, de nouveaux liens sociaux.

Il donne aussi à l'enfant l'occasion de découvertes et d'enrichissements nouveaux.

A. AUTONOMIE.

Le dépaysement et les relations qu'il noue au centre génèrent curiosité et interrogations. Les activités de découvertes y prennent une importance particulière.

B. RELATIONS SOCIALES.

La vie en collectivité loin des parents avec de nouveaux camarades d'origines et de cultures diverses et avec des adultes qu'il ne connaît pas l'oblige à dialoguer, à se situer, à apprécier d'autres manières de faire et de penser (ou à s'y confronter), à relativiser ses propres habitudes de faire ou de penser donc à mieux se connaître soi-même.

Les équipes doivent tout faire pour que le C.V.L. lieu de rencontres, de mixité et d'immersion sociale dont la durée est limitée soit aussi un temps de vacances où l'enfant, apprend à vivre et agir avec d'autres, à jouer avec eux, un temps d'attention aux autres et parfois aux plus démunis, un temps d'amitié d'échange et de dialogue.

Les équipes d'animation doivent bannir la loi de la jungle et le chacun pour soi, pour instaurer des règles de la vie commune, favoriser l'entraide et la solidarité.

Elles doivent aussi porter une attention particulière aux plus démunis dont les familles sont parfois déstabilisées par le chômage et qui sont parfois fragilisées par les difficultés ou des drames familiaux qui les dépassent.

Pour eux le séjour doit être un temps d'apaisement et de récupération.

IV. L'éducation à la citoyenneté, à la différence et à la paix.

L'éducation c'est le civisme ou le souci du bien commun, la civilité pour vivre en harmonie avec ses voisins, la capacité à former un jugement personnel pertinent et la capacité à prendre la mesure de ses actes et en assumer la responsabilité et les conséquences.

La citoyenneté se conçoit par la conquête d'un esprit critique lui-même conditionné par l'accès à la connaissance et la culture. Nous avons cette ambition.

Nous voulons que nos centres de vacances soient des lieux d'apprentissage de la démocratie participative. Chacun doit y contribuer.

Les équipes de direction et d'encadrement doivent solliciter la parole des enfants afin qu'ils osent et apprennent à exprimer, sans colère ni passion, leurs aspirations, leurs envies et leurs besoins, leurs désirs

voire même leurs rêves parfois en contradiction avec l'ordre établi, le confort ou les habitudes des adultes. Nos équipes doivent savoir prendre ces aspirations en compte et, avec les enfants, choisir les activités, définir les modes de fonctionnement des groupes, expliquer les modes de vie au centre, accepter les remises en cause, sans tomber dans la démagogie, le laisser-faire ou l'insécurité.

Ces temps d'écoute et de discussion constituent les temps forts d'apprentissage à la citoyenneté. Loin des contraintes des programmes scolaires et des obligations de l'école, les enfants doivent pouvoir s'exprimer, argumenter, écouter, choisir ensemble en tenant compte des contraintes du lieu, du groupe, des autres etc.

Dans le cadre non contraint du centre de vacances les adultes doivent les aider à se donner eux-mêmes les règles de vie, et les repères qui les aideront à vivre ensemble quelles que soient leur culture et leur origine sociale.

C'est une tâche difficile de par la mixité sociale de nos centres qui accueillent souvent des publics en difficulté. C'est un travail exigeant mais incontournable pour qui prétend éduquer à la citoyenneté et nous en avons l'ambition.

V. Le principe de laïcité

Fidèle aux valeurs de la République, la F.O.L. est un fervent défenseur du principe de laïcité est indissociable de l'idéal de liberté.

Etre laïque, c'est combattre chaque jour contre les privilèges qu'ils soient associés à une culture, une place sociale ou une fortune, c'est combattre contre la domination d'un sexe sur l'autre. C'est combattre pour l'égalité des personnes, pour libérer toutes les expressions individuelles sans les enfermer dans les conventions, les contraintes ou les luttes identitaires liées aux origines ou aux communautés.

D'après Jacqueline Costa-Lascoux (ex présidente de la Ligue de l'Enseignement)

- La laïcité c'est un combat contre les obscurantismes et les modes de pensée imposés.
- C'est lutter contre toutes les formes de racismes, les intolérances et les ségrégations sociales.
- C'est former des citoyens, des femmes ou hommes capables de détenir une part de la souveraineté de la nation.

VI. L'accès aux connaissances et à la culture.

"L'émancipation des humains par la lutte contre les ignorances pour que chacun trace son chemin vers la liberté". Condorcet

Les temps de vacances sont des moments de dépaysement et de découverte.

Nos équipes seront attentives à montrer, et à faire comprendre, les paysages, les gens qui les habitent, les modes de vie, les métiers et les cultures.

La F.O.L. travaille et collabore avec tous ceux qui oeuvrent pour donner à chacun, enfants, jeunes et ados, familles, adultes actifs ou retraités, la capacité de maîtriser leur propre destin dans une société sur laquelle il peut agir à sa mesure.

SEPT RAISONS POUR PARTIR EN CENTRE DE VACANCES

I. Santé

Changer d'air, manger sainement, retrouver un rythme de vie équilibré.
Pratiquer des activités physiques ludiques, mais aussi pour se reposer.
Retrouver une bonne santé avant d'aborder l'année scolaire en pleine forme.

II. Autonomie

Que l'enfant prenne confiance en lui et qu'il croit en ses capacités.
Apprendre à faire seul sous l'œil d'un adulte qui l'aide.
Que ce temps de séparation d'avec soit aussi un temps où il apprécie les liens qui l'unissent à sa famille.

III. Vie collective

Apprendre avec les autres en se confrontant aux difficultés et aux joies de la vie en groupe.
Apprendre à faire ensemble.
Apprendre le respect des autres, pour prendre des responsabilités, se former et apprendre à vivre en société.

IV. Education

Découvrir de nouveaux horizons, pour rencontrer d'autres cultures.
Apprendre en jouant, apprendre dans des situations de vie réelles (gérer son argent de poche, choisir et organiser un jeu ou une randonnée, visiter des sites réputés, écrire une lettre ou rédiger un journal etc.)

V. Sécurité

Les centres de vacances obéissent à une réglementation drastique et sont soumis aux contrôles réguliers des organismes d'état.
Les statistiques officielles démontrent chaque année que c'est en Centre de Vacances et de Loisirs que les risques d'accident sont les plus faibles.

VI. Activités

Variées et enrichissantes, elles favorisent l'éveil et le développement de l'enfant.. Elles correspondent à ses possibilités et à ses besoins. Les jeux sportifs, les activités manuelles et artistiques, la lecture lui permettent d'accroître ses capacités en s'amusant.

VII. Vivre des vacances agréables entre copains

LE DIRECTEUR
D'UN CENTRE U.F.O.V.A.L.
DE HAUTE-SAVOIE.

Les Directeurs de l' U.F.O.V.A.L. représentent la F.O.L.74 dans les centres de vacances qu'ils dirigent. auprès des habitants et des autorités locales.

Ils sont forcément des militants convaincus de l'éducation populaire et de la F.O.L.

Ils sont les garants du projet éducatif de l'œuvre.

Ils concrétisent le projet éducatif de la F.O.L. dans un projet pédagogique cohérent.

Ils négocient les moyens nécessaires à la réussite du séjour en s'appuyant sur les normes établies par les commissions de travail.

Ils s'investissent dans l'organisation du séjour depuis sa conception, élaboration du projet, préparation du catalogue, jusqu'à son bilan définitif et éventuellement au passage de relais à un autre directeur ou une autre équipe.

Ils participent aux regroupements des équipes de direction, aux séances de travail et si possible aux commissions où son expérience est précieuse et au sein desquelles il doit être une force de proposition et de progrès.

Ils peuvent aussi s'il le souhaite s'investir dans la formation des animateurs ou dans celle des futurs directeurs.

Ils peuvent aussi siéger dans toutes les instances de la F.O.L au sein desquelles ils peuvent être élus.

I. Les temps forts d'un séjour

SEJOUR

- * Déroulement et suivi (projet pédagogique, administration, comptabilité...)
- * Rencontre avec les familles, partenaires (avant, pendant, après)

STAGES TECHNIQUES

Economat, astronomie, microfusée...

REGROUPEMENT TOUSSAINT

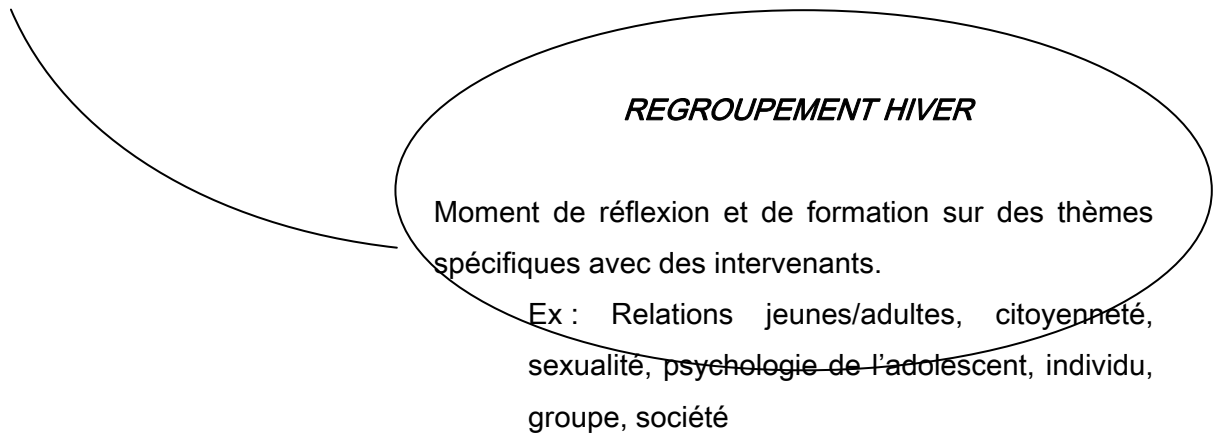
- * Bilan été
- * Préparation de l'été suivant
- * Rencontre des équipes
- * Pointage des vœux en termes de formation/réflexion regroupement hiver
- * Moment d'analyse sur nos pratiques

SEJOUR

- * Déroulement et organisation (projet pédagogique, administration, comptabilité...)
- * Rencontre avec les familles, partenaires (avant, pendant, après)

REGROUPEMENT PRINTEMPS

- * Préparation pratique du séjour
à venir (administration, personnel, voyage...)
- * Rencontre avec des équipes



II. Le projet pédagogique

A. LE DIRECTEUR DU CENTRE DE VACANCES EST RESPONSABLE DE SON PROJET

Il n'a ni le droit d'improviser ni de faire n'importe quoi.

Le projet pédagogique de chaque séjour s'inscrit obligatoirement dans le projet éducatif de la F.O.L. Véritable démarche stratégique il préfigure l'organisation du séjour, en précise les objectifs prioritaires. Il est l'image de ce que l'on se propose de réaliser avec les enfants.

Le projet pédagogique doit permettre à la fois la maîtrise de tout ce qui est prévisible et la gestion de l'imprévisible.

La F.O.L. exige que le projet pédagogique lui soit communiqué par écrit pour validation. Ce projet est également communiqué à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux familles (réunions d'information)

B. LE PROJET PEDAGOGIQUE SE CONCOIT EN QUATRE POINTS

Il précise ou prévoit

- le cadre du séjour et le contexte
- Les objectifs généraux qui traduisent le projet éducatif de la F.O.L.
- Les projets de vie et d'action centrés sur l'enfant ou sur l'ado en termes d'objectifs précis quantifiables et évaluables.

Il décrit comment se déroulera le séjour et précise notamment les moments de vie suivants.

colonie de vacances



- + lever individualisé
- + toilette
- + repas
- + suivi de l'hygiène et de la santé
- + suivi du linge
- + sécurité

c.i.s.h.



- + inscription
- + accueil au centre
- + informations pratiques
- + vérification des affaires et suivi des tenues vestimentaires
- + relations équipe d'encadrement / parents

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> + argent de poche + relations enfant / parents (courrier, téléphone, colis, courriel, visites) + régulation de la vie collective + activités dominantes + rythme et choix des activités dans la journée + le voyage | <ul style="list-style-type: none"> + suivi de l'hygiène + rythme et choix des activités dans la journée + services collectifs (tâches ménagères faites par les enfants) + suivi de la santé de l'enfant + repas + sécurité |
|--|--|

Le projet pédagogique est illustré par la description d'une journée type précisant les différents temps de vie et les activités prévus.

L'itinéraire prévu doit être joint au projet pédagogique des camps itinérants.

- Décrire le rôle et les tâches de chaque adulte, ainsi que l'organisation mise en place pour conduire le travail pendant le séjour : réunions de travail, temps de régulation, modalités d'évaluation

Prévoir :

- Les outils (planning, fiches de travail du personnel de service etc.)
- Le suivi des animateurs stagiaires
- L'articulation des différents services (direction, services, animation)

C. DES OUTILS POUR LE FAIRE

Le projet éducatif.

Des projets pédagogiques existants.

Le bilan du séjour précédent – Conclusions de fin de séjour et relation avec l'ancienne équipe.

Une documentation pédagogique et touristique.

Les conclusions du regroupement d'hiver.

Les temps forts de l'U.F.O.V.A.L.

III. Les relations humaines

A. LES MODES DE DIRECTION

Les modes de direction sont fonction des circonstances et de la personnalité de chacun.

Le Directeur peut être plus ou moins directif. Il peut choisir de se consacrer davantage aux tâches administratives ou à l'animation.

Nous refusons les modes de direction dictatoriaux et laxistes qui entraînent des répercussions néfastes sur le personnel et sont sources de souffrance pour les enfants et de discrédit pour l'œuvre. Nous privilégions les modes participatifs et démocratiques.

B. LES RELATIONS

Le Directeur anime un réseau d'acteurs différents.

1. Les enfants et les jeunes

L'équipe est chargée d'établir une relation de confiance d'écoute et de dialogue sans jamais verser dans la démagogie.

2. Les membres de l'équipe du centre

L'équipe de direction

Le directeur organise le travail de ses adjoints. Il répartit les tâches de manière équilibrée en fonction de la responsabilité et des capacités de chacun pour créer des conditions de travail harmonieuses.

Coordination des fonctions

Le directeur coordonne les tâches de tous les personnels, service, direction et animation, de manière à ce que chacun se sente concerné par le travail de l'autre. Il écoute les suggestions du personnel et encourage les initiatives.

3. Les parents

Ils souhaitent souvent des contacts réguliers avec leur enfant. Le projet pédagogique doit prendre ce besoin en compte par l'organisation et le suivi du courrier, la régulation des communications téléphoniques etc. Les familles sont toujours les bienvenues au centre, nous devons les accueillir. En C.L.S.H. l'équipe doit être particulièrement attentive à la qualité des relations très souvent fréquentes avec les familles.

4. Les partenaires

Les représentants des C.E. et des collectivités locales participent à notre réflexion lors des forums ou regroupements.

Nous devons entretenir avec eux des relations de partenariat et de confiance réciproque en les associant à notre réflexion pédagogique.

Ils sont aussi une ouverture sur le monde du travail.

L'équipe doit toujours être disponible pour accueillir les responsables des C.E. et des municipalités qui souhaitent visiter nos centres.

Nous devons aussi, quand c'est possible, permettre aux jeunes de ces partenaires d'intégrer nos équipes d'animation.

5. L'environnement local

Le centre de vacances fait partie du paysage local.

Il est indispensable que le directeur prenne contact et connaisse des élus municipaux, des chefs de service de la mairie, les responsables des services sociaux, le directeur d'école, les fournisseurs et les prestataires de service.

Il représente l'œuvre auprès des institutions et de ces personnes avec lesquelles il doit entretenir de bonnes relations.

6. Les directeurs des autres séjours

Pour coordonner l'accompagnement des enfants lors des voyages dans toute la France.

Pour coordonner la gestion du matériel quand plusieurs séjours se succèdent dans le même centre.

Pour accueillir dans les meilleures conditions les groupes de l'U.F.O.V.A.L. qui séjournent temporairement dans le centre

Pour préparer avec eux les séjours qui se déroulent successivement dans le centre ou les séjours itinérants qui empruntent le même parcours.

Pour échanger toutes les informations utiles (lieux de campings, de ravitaillement etc.)

7. Les équipes de formateurs des animateurs BAFA

Pour organiser l'accueil des stagiaires
Pour établir un bilan objectif des stages pratiques en situation

8. Les intervenants extérieurs

Le directeur doit vérifier leurs qualifications et leurs compétences avant de les intégrer à l'équipe d'animation.

9. Les représentants des administrations

La D.D.J.S.

C'est l'organisme de tutelle des C.V.L. La DDJS contrôle tous les aspects de la vie d'un centre.

La F.O.L. demande les déclarations de séjours à la Direction Départementale de Haute-Savoie.

Les séjours se déroulent sous la tutelle de la Direction du département d'accueil à laquelle nous devons fournir toutes les précisions souhaitées.

Les centres de vacances, ses personnels et plus particulièrement les Directeurs en formation (B.A.F.D.) sont inspectés par les inspecteurs départementaux de la J&S.

LA D.D.A.S.S ET LA P.M.I

Contrôlent les conditions et l'état sanitaire du centre, l'état de santé des enfants et des adultes.

LA D.S.V.

Contrôle les matériels et équipements de la cuisine.

Contrôle sanitaire et qualitatif des denrées alimentaires, les conditions d'hygiène des préparations et service des repas.

LA COMMISSION DE SECURITE

Contrôle la sécurité des locaux et la conformité aux dispositions réglementaires en vigueur.

L'INSPECTION DU TRAVAIL

Contrôle les conditions d'embauche, d'emploi et de travail du personnel.

L'U.F.O.V.A.L.

Le directeur prépare son séjour en collaboration étroite avec les responsables de l'œuvre avec lesquels il négocie.

L'U.F.O.V.A.L a aussi une mission de formation envers ses directeurs.

Cette relation non hiérarchique de confiance et de partenariat n'exclut pas une fonction de contrôle qui doit être assumée.

LA MAIRIE

Avant la première baignade, se renseigner auprès de la mairie des arrêtés municipaux concernant les baignades.

La police municipale peut intervenir pour régler des difficultés d'ordre public et nous faisons souvent appel aux services techniques pour régler des problèmes de panne ou d'entretien.

C. LES OUTILS DE COMMUNICATION

1. Avec l'enfant

Espace de parole, forum d'enfants, conseil de groupe ou de séjour d'enfants.

2. Avec les familles :

Téléphone, fax, courrier tous les moyens de communication peuvent être utilisés. Lettre aux enfants et lettre aux parents avant le séjour

3. Informations mutuelles :

Réunions d'information et regroupements.

4. Avec la F.O.L. :

Rapport d'activité hebdomadaire, rapport d'installation, albums photos, bilan de fin de séjour, fiches techniques, catalogue, abécédaire, document synthétique du projet pédagogique, réponses aux remarques formulées par les familles dans le questionnaire post-séjour.

5. Rencontres personnalisées

Indispensables pour le budget, le matériel, le projet pédagogique, l'embauche du personnel (listing). L'équipe peut solliciter une rencontre à tout moment avec le responsable vacances de la F.O.L

6. Séjours itinérants

Carnet de bord collectif et journal personnel

IV. La formation

Le directeur a une mission de formation pour lui même et pour les membres de son équipe.

A. ENVERS LUI-MEME

En participant aux formations du B.A.F.D. et aux formations proposées par l'U.F.O.V.A.L.

B. ENVERS LES ANIMATEURS

Il met au sein de l'équipe un dispositif d'accompagnement pour les animateurs stagiaires (aide pratique, conseils, accompagnements sur le terrain, discussions, régulations etc.).

L'évaluation du stage pratique est faite régulièrement au cours du séjour. Le rapport de stage comporte une appréciation écrite du travail du stagiaire et un entretien de bilan avec l'intéressé.

C. ENVERS LE PERSONNEL : SERVICE, MENAGE, CUISINE, RESTAURANT ET LINGERIE

En amenant chacun à participer aux formations techniques de l'U.F.O.V.A.L.

D. ENVERS L'EQUIPE DE DIRECTION

En amenant les adjoints de direction à prendre de nouvelles responsabilités pour accéder ultérieurement aux fonctions de directeur de séjour. La pérennité de l'œuvre en dépend.

Des outils sont à la disposition de ceux qui veulent se perfectionner ou poursuivre leur formation.

- Encadrement de stages théoriques et de perfectionnement du B.A.F.A..
- contrats de stages animateurs stagiaires
- commission formation de l'U.F.O.V.A.L.
- cahier administratif (chapitre formation)
- formation et stages internes (économat, vélo, micro fusées, secourisme, astronomie SB etc.)
- participation aux regroupements
- bilans de fin de séjour.

Le directeur est souvent sur le terrain pour montrer, aider, conseiller.
Chacun peut à la fois "recevoir et donner" en échangeant ses expériences et ses idées.

V. L'administration et la gestion du séjour

A. UNE FONCTION IMPORTANTE...

qui ne doit pas être négligée. Le directeur doit cependant rester disponible pour assumer toutes ses autres fonctions.

Le directeur doit planifier ses tâches et en déléguer une partie à son équipe.

Cette fonction inclut la déclaration de séjour, la comptabilité financière, les contrats de travail, la tenue du registre d'infirmerie, la gestion du matériel, celle de l'argent de poche etc.

Chaque équipe s'appuie sur son projet pédagogique et sur un ensemble de règles définies collectivement. Le directeur négocie avec l'U.F.O.V.A.L. les moyens matériels humains et financiers dont il a besoin.

Le directeur est redevable devant la F.O.L. de tout manquement de sa gestion comptable et administrative. Son indemnité de fin de séjour lui est payée après la réception des documents administratifs et comptables à la fin du séjour.

B. LES OUTILS POUR GERER

Le directeur dispose

- du cahier administratif et du registre du personnel
- de la commission "matériel, normes et économat".
- du matériel de comptabilité cahier d'économat, grille des indemnités à payer)
- du matériel administratif (cahier d'infirmerie enveloppe de retour)
- de l'enveloppe de retour : documents à remettre à l'œuvre pour clore la gestion administrative après le séjour (voir cahier administratif)

VI. Les responsabilités du directeur

Le directeur assume la responsabilité générale et permanente du séjour.

A. LA RESPONSABILITE CONTRACTUELLE

Elle se définit comme l'obligation de réparer le préjudice résultant de la non exécution ou de la mauvaise exécution d'un contrat dont il doit assurer la réussite.

Accueillir un enfant en C.V.L. constitue un contrat entre l'organisateur du séjour (la F.O.L.) et l famille.

Cette responsabilité fondée sur l'article 1147 du code civil :

"le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts, soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution toutes les fois qu'il ne justifie pas que l'inexécution provient d'une cause étrangère qui ne peut lui être imputée, encore qu'il n'y ait aucune mauvaise foi de sa part".

Précisons : la cour de cassation dans l'arrêté de la 1° chambre civile du 12 juin 1982, RTD Cic. 1982, 709, a décidé que "l'obligation contractuelle des organisateurs d'une colonie de vacances est une simple organisation de moyens".

Cependant cette même cour a pu admettre une obligation de résultat à l'encontre du gestionnaire d'une colonie de vacances quant-à la qualité de l'alimentation sur le fondement qu'il s'agit "d'une prestation pour

laquelle il doit s'en remettre entièrement à sa vigilance". (1° civ. 2 juin 1981, BC81, n°190; Gaz Pal. 1982,1, pan.9, obs. F. Chabs).

La distinction entre l'obligation de moyens et l'obligation de résultat est fondée sur le contenu de la promesse du débiteur qui s'engage soit à procurer un résultat précis, soit à mettre en œuvre toute la diligence voulue pour obtenir le résultat. Les obligations de résultat créent une véritable garantie d'exécution que le débiteur assume à l'égard de son créancier : ce dernier obtiendra soit la prestation promise, soit une réparation si elle n'est pas fournie. Seule la force majeure fait échec à cette garantie.

Une différence radicale sépare les deux obligations sur le terrain de la preuve. Dans le cadre des obligations de résultat, la responsabilité contractuelle est engagée même si le créancier n'a pas trouvé la faute du débiteur, il suffit qu'il prouve que le résultat promis n'a pas été obtenu. Si l'obligation est de moyen, le créancier ne peut mettre en jeu la responsabilité du débiteur qu'en prouvant que ses moyens promis n'ont pas été utilisés, autrement dit, qu'en prouvant la faute du débiteur.

B. RESPONSABILITES DELICTUELLES ET PENALES

L'enfant participant à un séjour organisé par une personne de droit privé agissant pour son propre compte est dans une situations contractuelle et le juge fait application des règles de la responsabilité contractuelle lorsqu'il agit en réparation contre l'organisateur. Dès lors, une responsabilité délictuelle ou pénale est plus rarement engagée.

D'une façon générale, la responsabilité civile des directeurs repose sur les articles 1382, 1383, et 1384 du code civil.

ART. 1382 – *Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.*

ART. 1383 – *Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence.*

ART. 1384 – *On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde.*

La possibilité de l'action pénale reste entière.

La responsabilité du directeur est permanente pendant un centre de vacances, même si elle n'implique pas pour autant sa présence à tous les instants auprès de chaque enfant.

L'organisation pédagogique doit lui permettre d'être déchargé de certaines tâches éducatives confiées aux divers membres de l'équipe pédagogique.

Le directeur est constamment responsable, qu'il soit ou non avec les enfants.

La responsabilité du directeur ne peut être ni déléguée ni transférée à un tiers.

Il est concerné par tout ce que font les enfants, même s'il n'est pas avec eux.

Les personnes en présence des enfants sont conjointement responsables avec lui et non à sa place.

Tous ceux qui prennent en charge les enfants ne peuvent agir qu'en accord avec le directeur, sous son autorité et sous sa responsabilité, quels que soient leur statut et/ou leur employeur.

Chaque directeur doit être vigilant pour exercer la plénitude de sa responsabilité à l'égard de tous les autres intervenants. Il est le garant du projet pédagogique de son équipe.

La maîtrise de l'organisation lui appartient personnellement.

- Le directeur assume de façon permanente la responsabilité pédagogique de l'organisation et de la mise en œuvre des activités.
- Le directeur sait constamment où sont tous les enfants.
- C'est le directeur qui autorise l'intervention des intervenants qui doivent être agréés, notamment pour les activités physiques et sportives.
- Les intervenants extérieurs sont placés sous l'autorité du directeur.
- La présence d'adultes est indispensable la nuit à proximité des enfants.

DANS UN CENTRE DE VACANCES, IL N'EXISTE QU'UN SEUL RESPONSABLE DE SEJOUR : C'EST SON DIRECTEUR.

C. RESPONSABILITE DE L'ACTE EDUCATIF

Le poids de toutes ses responsabilités ne doit pas empêcher l'action.

Le CVL est un lieu de vie où chacun a / est à sa place en toute sécurité.

Le directeur doit respecter et fait respecter chacun qu'il soit enfant ou adulte.

Les sévices corporels, les brimades, les manipulations psychologiques y sont bannis.

Chacun a sa place dans la collectivité dans le respect des personnes et de l'expression des convictions ou opinions.

D. RESPONSABLE DE LA SECURITE

L'action éducative dans un environnement à risques doit armer les enfants pour comprendre et agir. Le directeur a la charge de faire comprendre et admettre par tous, les attitudes ou les mesures de sécurité à adopter.

La sécurité consiste non seulement à prévenir les risques que peuvent prendre les enfants ou le personnel, mais aussi à leur permettre d'apprécier le danger et d'y faire face.

Le directeur doit particulièrement veiller :

- Aux conditions d'accueil et de pratique des activités (conditions matérielles et environnementales...).
 - A la rigueur dans la conduite du groupe d'enfants.
 - A l'appréciation des capacités de chaque enfant.
 - A bien apprécier la prise de risque liée aux activités physiques et sportives.
 - A bien gérer la situation en cas d'accident : une attitude calme assurée permettra à l'équipe d'encadrement de dispenser les premiers gestes d'urgences, dans l'attente des services de secours.
- L'assistante sanitaire doit suivre l'évolution des effets d'un accident (avertir l'œuvre, le partenaire et les parents. Faire les démarches administratives nécessaires).
- A contrôler la présence d'adultes n'appartenant pas à l'équipe du centre.

E. LA DIRECTION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

L'équipe d'adultes et chaque individu qui la compose sont porteurs du projet éducatif conçu pour l'enfant et pour lui seul.

L'enfant doit pouvoir s'appuyer des adultes attentifs, compétents, dévoués, qualifiés, des adultes et des équipes respectueuses de l'enfant et capables d'analyser leur travail en fonction de l'intérêt de l'enfant.

La colonie n'est pas une succession de rendez-vous, d'obligations, de contraintes et d'obéissance. Notre ambition éducative va au-delà, elle doit être comprise pour être conduite avec détermination. Elle vise aussi à faire rêver et à développer l'imagination.

Les animateurs participent aux activités des enfants, ils chantent, dansent, jouent, racontent. Avec eux ils bâtissent, dessinent, découpent, découvrent la nature.

De bonnes conditions matérielles ne suffisent pas à créer des relations de confiance, un climat affectif satisfaisant ou un milieu sécurisé.

L'équipe doit toujours rester suffisamment lucide pour chercher l'erreur qui a pu conduire à une difficulté relationnelle en son sein. Les problèmes relationnels ne se résolvent par la parole et la compréhension de leur cause.

Les échanges ou confrontations musclés, les conciliabules, la surenchère des propos, les grossièretés ne résolvent rien.

Il faut discuter, écouter et chercher à comprendre.

Les jugements faciles, rapides et abrupts qui excluent sont une forme de racisme indigne.

La vie en société, l'amitié, le bien-être, se construisent par la compréhension mutuelle.

C'est une partie fondamentale de notre projet éducatif éducative et c'est dans ce cadre que la parole aux enfants doit être donnée.

Le séjour en Centre de Vacances et de Loisirs est une parenthèse dans la vie des enfants.

Ce doit être aussi un moment fort où l'enfant prend conscience de ses capacités.

L'unanimité n'est pas une finalité. L'expression des désirs et des envies permet au contraire l'émancipation de chacun.

Pour conduire ce projet ambitieux nous avons besoin d'équipes solides, formées, compétentes, équilibrées et complémentaires où chacun est conscient des responsabilités qui lui sont confiées.

La qualification ne garantit jamais la compétence si elle ne s'adosse pas à des qualités humaines indispensables.

Le directeur est le garant du projet pédagogique de la F.O.L. Avec son équipe il concrétise notre ambition sur terrain.

Si nous sommes d'accord sur les fondements du projet, nous devons aussi l'être dans l'action sans bafouer les principes.

L'Oeuvre a besoin de militants ambitieux humbles et exigeants, respectueux des lois, qui refusent la démagogie, acceptent la contestation, la critique et l'analyse sans devenir pédant ou prétentieux.

Cette rigueur n'est pas un apostolat. C'est la condition du respect des consciences. C'est résister aux manipulations mentales, aux sectes, aux intégrismes. C'est être laïques tolérants, éduquer des enfants qui deviendront des femmes et des hommes qui auront tous les mêmes droits et les mêmes devoirs.

F. LE DIRECTEUR ENGAGE SES PERSONNELS

Le BAFA et le BAFD permettent d'encadrer à titre non professionnel de façon occasionnelle des enfants et des ados en Centre de Vacances et de Loisirs (décret JO du 01/09/87).

Le directeur a la charge de constituer une équipe complémentaire compétente et qualifiée gage de réussite d'un séjour.

Il est maître de l'embauche des personnes suivant les critères établis ci-dessous :

Le personnel est titulaire d'une qualification en rapport avec les activités qu'il conduit.

Le directeur vérifie que le personnel qu'il engage ne fait pas l'objet d'une interdiction d'exercer des fonctions d'animation (se référer à la liste fournie annuellement aux équipes).

Les membres de l'équipe de direction doivent produire l' extrait n°3 de leur casier judiciaire. Les règles d'embauche des animateurs et des personnels de service, sont précisées sur le contrat.

Les animateurs et les personnels de service des Centres de Vacances doivent obligatoirement être majeurs à la date du début de la colonie.

Les animateurs de CLSH : peuvent être engagés dès 17 ans. On donne priorité aux jeunes qui résident dans la commune d'implantation.

Veiller à l'équilibre femme / homme de l'équipe d'encadrement ainsi qu'à une certaine pluralité de genre.

Les priorités d'embauche des animateurs sont définies selon l'ordre indiqué ci-dessous :

- jeunes issus des stages de formation de l'URFOL et des CEMEA,
- stagiaire BAFA, formés par l'URFOL et les CEMEA
- jeunes recommandés par nos partenaires des CE et des collectivités locales
- jeunes hauts-savoyards
- jeunes inscrits au listing de l'UFOVAL
- anciens colons de l'UFOVAL

On n'accepte jamais de jeunes animateurs au pair.

Les animateurs qui ont 3 ans d'expérience doivent être titulaires du BAFA complet.

On évite d'engager des animateurs hors listing UFOVAL dont le lieu de résidence entraînerait des frais de déplacement élevés.

VII. L'amélioration de nos pratiques et du projet éducatif de la F.O.L.

A. UNE EXIGENCE DE QUALITE.

Nous voulons que nos équipes de direction se réfèrent aux objectifs et au projet éducatif de la F.O.L.74 quand elles construisent leur projet pédagogique.

Les règles de vie au Centre de Vacances et de Loisirs sont élaborées selon une éthique laïque respectueuse de toutes les croyances et convictions personnelles et refusant tous les "dictats" et les pressions individuelles.

Notre action éducative de la F.O.L. 74, ne se définit pas par une neutralité bienveillante.

Elle se réfère à la "***morale Républicaine de Condorcet***."

Elle privilégie la promotion de l'homme par l'éducation, du citoyen capable de penser, de former des jugements personnels pertinents pour prendre son destin en main.

Le projet pédagogique du C.V.L. doit être conçu dans cette perspective.

La FOL doit être un laboratoire de mixité sociale, de rencontre des diversités et de respect mutuel.

C'est aussi un lieu de réflexion où se construisent des projets ambitieux au service de l'enfant.

Malgré les contraintes de gestion financière, la F.O.L. est aussi un lieu où les lois de l'économie ne doivent pas dominer l'action humaniste.

L'U.F.O.V.A.L. invite tous ses éducateurs à la réflexion. Elle les incite aussi à une remise en cause permanente, elle les invite à se former.

B. NOS ORIENTATIONS

Nous devons travailler sur quatre axes :

1. Concevoir les meilleurs séjours de vacances possible en accord avec nos principes éducatifs quels que soient l'âge et l'origine sociale des jeunes.
2. Militer pour une formation permanente de toutes nos équipes éducatives.
3. Rester exigeants sur la qualité éducative des séjours, la santé et la sécurité des enfants.
4. Revendiquer les moyens nécessaires pour que nos séjours soient accessibles à tous, pour que le droit aux vacances soit une réalité pour tous.
 - ⇒ Aides aux familles à la hauteur de leurs besoins.
 - ⇒ Soutien financier des pouvoirs publics aux investissements.

Nous devons construire l'UFOVAL de demain, percevoir les attentes, les besoins nouveaux et les évolutions à entreprendre pour innover.

Il faut donner du souffle et du sens à notre action en nous appuyant sur un réseau de militants, bénévoles et salariés. Nos animateurs ne peuvent se contenter d'accompagner, surveiller, vérifier.

Le rôle et la place des animateurs doit être pensée et définie quand l'activité est conduite par un professionnel.

DU PROJET A L'ACTION

Nous souhaitons, dans un premier temps, dresser un profil physiologique et psychologique de chaque tranche d'âge de l'enfant. La notion d'enfant est celle qui est retenue par la convention des droits de l'enfant, c'est-à-dire la personne de 0 à 18 ans. Ses caractéristiques constituent des repères pour asseoir notre réflexion.

Nous déclinons ensuite les objectifs éducatifs communs à tous nos centres et nous aborderons les spécificités de chaque type de séjour.

I. De l'enfance à l'adolescence.

A. DE 3 A 6 ANS "LA PETITE ENFANCE"

1. Portrait

La qualité des relations affectives lui permet de tirer parti de ce qu'il vit. Intérêt, amour, curiosité, envie, déception, peur, angoisse, hostilité coexistent presque toujours chez lui.

Il vit intensément avec ses parents ou ceux qui les remplacent. Il a besoin de l'adulte.

L'enfant qui perçoit distingue déjà les deux sexes cherche à se situer par rapport à ses parents (Oedipe).

La logique se met en place avec le langage. Il a besoin de communiquer, de raconter. L'enfant a une vue générale synchrétique, et confuse du monde; il repère la simultanéité et ne dépasse pas la représentation de ce qu'il perçoit.

La connaissance de la morale se constitue.

L'enfant acquiert une certaine autonomie :

- Il contrôle la marche et la course, utilise un tricycle.
- Il mange seul.
- Il a besoin de bouger, courir, sauter ; il multiplie les expériences motrices.

2. Socialisation

La notion de groupe n'est pas acquise de 3 à 6 ans. L'enfant vit encore dans son univers. Il prend progressivement conscience de l'autre et l'intègre dans ses jeux, dans son « petit monde ».

L'adulte toujours présent doit favoriser cette prise de conscience et se montrer bienveillant.

Il requiert une attention quasi individuelle qui implique proportion d'adultes plus importante que pour n'importe quelle autre tranche d'âge. Il faut parler à chacun, faire avec, en appeler aux jeux.

3. Vie quotidienne

Se lever, se laver, s'habiller, ranger ses affaires, se servir à table, préparer le goûter, se coucher, penser à ses parents sont des actes importants pour l'enfant.

Il prend le temps de vivre à son propre rythme. Chacun se lève sans qu'on le réveille. Les jeux calmes et dynamiques se succèdent en fonction du moment de la journée et du climat de l'instant.

4. S'amuser et apprendre

Danser, courir, sauter, se baigner, faire du vélo, de la trottinette, peindre, dessiner, déchirer, découper, coller, bricoler, jeux de construction et destruction... Les séquences sont courtes et variées.

Il faut lui proposer une multitude de jeux pour qu'il affine sa motricité. Il développe son langage en écoutant, imaginant des histoires, racontant, communiquant ou chantant.

La mise en place de coins de jeu (coins dinette, poupées, voitures...) qui permettent le jeu symbolique revêt une importance particulière.

L'adulte doit faire preuve d'une autorité ferme et rassurante. Il doit être concret, il doit créer des relations individuelles privilégiées, donner des explications simples.

Les entreprises de l'enfant doivent être encouragées pour réussir. Il faut le féliciter. Il structure d'une manière irréversible son caractère, son intelligence et sa personnalité. Tout est source d'intérêt et d'épanouissement ou tout est inhibition et échec. Cela dépend de nous !

B. DE 6 A 12 ANS "LA MOYENNE ENFANCE"

1. Portrait

DE 6 A 8 ANS L'AGE DE LA SCOLARISATION OBLIGATOIRE

Les capacités motrices se diversifient et s'affirment. L'enfant prend conscience de son schéma corporel et l'oriente. Il acquiert la latéralisation. L'affinement des coordinations oculo-manuelles permettent l'apprentissage de l'écriture.

L'enfant différencie le réel où tout n'est pas possible de l'imaginaire où tout est possible.

Il accède au stade du raisonnement ; il donne aux événements des explications plus objectives mais il a encore besoin de manipuler avant de raisonner : c'est le stade de la logique concrète. Il acquiert les notions de temps et d'espace. Il est curieux de tout, il s'intéresse à tout, il a besoin de faire et d'être grand.

Il s'attache à d'autres personnes qu'à ses parents. C'est une période de latence où l'évolution affective est plus discrète et plus intime. Il constate qu'il existe plusieurs "Moi" : Celui de l'école, celui de la bande, celui de la maison.

Il apprend à ne plus dire tout ce qu'il pense : c'est l'âge des premiers mensonges.

Il passe du besoin de s'associer (la composition du groupe est fluctuante et manque de cohésion, nombreux conflits) au groupe constitué et organisé qui devient le centre de la vie enfantine.

DE 9 A 11 ANS L'AGE DE LA « GRANDE ENFANCE ET DE LA MATURETE »

L'exubérance motrice est mieux contrôlée.

L'enfant réfléchit, raisonne, établit des relations entre les choses. Il accède à la pensée abstraite. Il pose des problèmes, émet des hypothèses, pèse le pour et le contre avant de prendre des décisions. La discussion prend beaucoup d'importance.

Il est attaché à sa famille, mais on constate une réduction du prestige parental.

Il a réclame moins de simulations extérieures; il élabore ses propres projets. Il construit un code de référence qui l'aide à se définir et à orienter son comportement.

C'est l'âge de la bande, expérience sociale qu'il vit dans toute son intensité. La bande est menée par un chef que l'on suit. Elle est "anti-adulte". L'adulte lui rappelle trop souvent "que l'on est petit" !

Le sentiment du nous l'emporte sur celui du moi. Vers 12 ans, la bande devient plus démocratique.

2. Vie quotidienne

Le contrôle d'un adulte est nécessaire. L'enfant devient autonome mais l'adulte doit encore l'aider à s'organiser, à créer des repères et notamment ceux l'hygiène corporelle, physique et vestimentaire.

3. Les activités à privilégier : Jeux et Copains

Le plaisir de jouer avec les autres, la curiosité et l'envie de tout savoir prédominant. Il convient de proposer des activités ludiques variées même lorsqu'il s'adonne à une activité dominante.

Jouer, imaginer, évaluer les risques, se confronter aux autres, partir en camping, découvrir une ville, construire un cerf-volant, s'initier à la pratique de la voile, du V.T.T., de l'équitation, c'est permettre à l'enfant de grandir, de découvrir la vie en apprenant à respecter les règles, règles de jeux, règles de la vie en groupe.

Il donne une grande importance à la vie en groupe : vivre ensemble des aventures, partir camper. Il donne une importance capitale au sentiment de justice et au respect des règles.

Il faut intervenir au bon moment et associer l'enfant à tous les projets.

C. DE 12 A 18 ANS «L'ADOLESCENCE»

1. Portrait

Mettons nous d'accord sur un vocabulaire. Le mot "adolescent" recouvre trop d'espaces différents. C'est un concept à géométrie variable, qui nous entraîne dans des discussions sans fin même quand nous sommes d'accord.

L'ADOLESCENCE :

ELLE DEBUTE A LA PUBERTE ET SE POURSUIT JUSQU'A LA FIN DU DEVELOPPEMENT STATURAL CONCRETEMENT, ENTRE 12 ET 18 ANS, PARFOIS MEME PLUS TOT.

LA PRE-ADOLESCENCE OU LE JEUNE ADOLESCENT :

DU DEPART DE LA PUBERTE A LA FIN DU DEVELOPPEMENT DE L'APPAREIL SEXUEL. CONCRETEMENT, ENTRE 12 ET 14-15 ANS.

LES JEUNES :

DE 16 A 25 ANS, PERIODE DURANT LAQUELLE LE STATUT SOCIOPROFESSIONNEL N'EST PAS ENCORE DEFINI.

Nous devons également distinguer "les problèmes de l'adolescence", les "adolescents à problèmes" heureusement très minoritaires et les adolescents délinquants encore moins nombreux.

a. Principales caractéristiques de l'adolescence

L'adolescence est une création sociale récente qui a un impact avéré sur la culture de notre temps (et réciproquement). La période du passage de l'enfance à l'âge adulte fait l'objet, dans un grand nombre de sociétés, de situations précises, qui prennent souvent la forme d'épreuves initiatiques plus ou moins symboliques. L'enfant entre alors dans la société d'adultes. On est, ou on était, enfant ou adulte.

Dans la société actuelle, l'adolescence est temps de passage, une période d'attentes, parfois douloureuses, souvent contraintes.

Les caractéristiques de l'adolescence sont établies à partir de notre conception de société. Elles dépendent de nous, de notre conception du monde et notre société.

L'adolescent n'est ni un enfant, ni un adulte. C'est un être qui vit le passage de l'enfance à l'adulte. C'est une situation d'une durée indéterminée qui commence à un moment précis mais à un âge différent pour chacun, et qui possède des caractéristiques repérables.

L'adolescence est comme une seconde naissance. Physiquement moins brutale, mais forte en changements, elle éloigne petit à petit l'enfance et sa protection familiale.

b. L'adolescence est un temps de transformations biologiques et psychologiques profondes.

L'adolescent vit des changements physiques, physiologiques, morphologiques internes. La durée de ces changements est variable d'un individu à un autre, et ces bouleversements s'arrêtent au terme du développement statural, c'est-à-dire vers 18 ans.

Avec la puberté, l'appareil génital se modifie et devient fonctionnel.

On observe aussi un changement rapide de goût, qui est vraisemblablement la conséquence de tous les transformations biologiques et psychologiques. On n'en connaît pas pour autant les liens de cause à effet.

L'adolescent aborde de nouvelles formes de pensée, il perçoit différemment les choses, ses nouvelles capacités de dialectique l'entraînent vers des prises de conscience et des prises de position. On peut repérer trois aspects principaux :

La découverte du moi

Il construit l'idéal du MOI, un idéal de lui-même compatible avec ses propres ressources et ses potentialités personnelles. C'est ainsi qu'il pourra négocier au mieux les rapports entre des désirs, nouveaux parfois violents et le principe de réalité.

La découverte des valeurs

L'adolescent navigue souvent entre une pensée qui pourrait tout et la dure réalité de l'existence : lutte entre désirs et liberté. Il acquiert une idéologie personnelle, sa personnalité s'affirme.

Le besoin profond de sortir de lui-même

L'adolescent recherche des sympathies, des appuis, des amitiés. Il glorifie l'amitié et l'amour. Cette recherche qui se combine avec une soif d'absolu génère de grandes passions, des amours aveugles, ou au contraire des aversions des inimitiés, voire des haines excessives.

Il a besoin d'un environnement relationnel "étendu et aidant" qui lui permet de compenser ses expériences, d'en lever les équivoques, et d'en écarter les dangers.

Son éducation sexuelle et affective revêt une importance essentielle.

Sa maturation psychologique transforme sa vie affective et intellectuelle et permet son adaptation sociale et l'accès à l'autonomie.

L'adolescent découvre et acquiert de nouvelles capacités de parole et de raisonnement qui entraînent des transformations importantes et des émotions intenses.

- Utilisation de la pensée abstraite dans les discussions, l'écriture et la lecture.

- Eveil du sens critique. Période d'opposition où il utilise systématiquement la négation, avec les copains, dans la famille, au collège ou au lycée.
- Approche de la société, du monde du travail et de l'argent. L'adolescent ne veut plus être un enfant, mais il ne veut pas être un adulte, du moins pas tout de suite. Il a besoin d'être assisté.

L'avenir est une angoisse. Il ne sait pas où il est, l'avenir lui fait peur corporellement.

Ce nouvel équilibre de la vie psychique suppose une négociation entre les désirs et le principe de réalité. Il ne peut être ignoré par l'éducateur qui doit comprendre les difficultés de l'adolescence période des essais et des conduites de risques.

c. Quand la sexualité et l'affectivité deviennent des problèmes sexuels et affectifs.

La puberté entraîne des désirs qui envahissent. L'adolescent veut aimer et être aimé, il veut tout découvrir, recherche le plaisir, et s'intéresse (le terme est faible), à la vie sexuelle et affective.

Il veut devenir maître de son corps, en être le propriétaire. Il utilise le "paraître" pour se l'approprier. L'adolescent ne différencie pas *la sexualité dite, la sexualité agie et la sexualité imaginée.*

d. Problématiques de la socialisation de l'adolescent

Attention à la galère

L'adolescent a besoin d'une "ambiance" qui détermine son sentiment d'appartenance identitaire. Cette ambiance peut être "une galère", c'est l'ennui, la pauvreté, la perte d'unité. La vie n'a aucun sens pour lui.

Les jeunes d'origine étrangère

Ils sont confrontés à une double identité, celle de leur culture d'origine à la maison et celle de leur culture à l'école, elle est très forte. Les adolescents de culture étrangère doivent résoudre des difficultés identitaires spécifiques.

Le vol

"Pour un jeune, c'est une vraie chance de rencontrer des adultes qui sachent le punir tout en l'aidant à comprendre la signification de son acte" F. DOLTO.

Encore faut-il que l'adulte fasse preuve d'une responsabilité intelligente.

Le groupe

L'adolescent a besoin du groupe. Le groupe est pour lui une tutelle artificielle irresponsable, qui l'aide à vivre sa mutation.

Mais le groupe produit des effets souvent négatifs quand il se crée par ressemblance identitaire culturelle ou sociale. La détresse individuelle, la rage, peuvent devenir haine de la société et violence collective qui se traduisent par les vols, le vandalisme, les viols, les agressions, etc.

2. La vie quotidienne

Le jeune devient autonome mais le rôle de l'adulte reste encore essentiel. Il devra parfois gérer ce paradoxe dans des situations extrêmes.

QUE FAIRE ?

Nous devons réfléchir au paradoxe suivant :

L'adolescent attend les vacances comme un moment de liberté où il pourra "sortir". Or nous lui proposons un cadre institutionnel, certes loin de chez lui, où les portes de sortie seront rares et souvent inappropriées.

Les projets pédagogiques doivent impérativement prendre en compte ce besoin de sortir pour placer l'adolescent en situation de valorisation positive de soi.

Le groupe peut et doit être source d'une valorisation positive.

Il est indispensable que chaque membre de l'équipe d'encadrement ait résolu les difficultés de son adolescence.

Chacun doit tenir sa place, les relations doivent être basées sur des contrats clairs, explicites et connus.

Eviter de concentrer des adolescents de même profil dans un centre.

3. Les activités

Nous pouvons distinguer deux étapes d'activités pendant la longue période de l'adolescence

La période de 12 à 14 ans

Les activités restent ludiques, le vécu et le plaisir d'être ensemble ont plus importance que l'activité par elle-même. Les jeunes s'enthousiasment pour les grands projets, ils apprécient les nouvelles technologies.

La période de 15 à 17 ans

Les jeunes réclament des activités "plus pointues" et plus intenses qu'un peut leur offrir sous forme de stages. L'envie d'aller plus loin, de connaître d'autres pays, d'autres cultures, le vécu et l'expérience prennent plus d'importance que le plaisir d'être ensemble. Nous devons leur donner envie de repartir et d'organiser eux-mêmes leurs propres vacances.

II. La déclinaison de nos objectifs éducatifs.

A. EDUCATION A LA SANTE

Les équipes d'animation doivent mettre le temps des vacances à profit pour que les enfants reconstituent leur capital santé, Grâce au changement d'air mais aussi par une pratique bien dosée des activités physiques, par un rythme de vie adapté, une alimentation saine et équilibrée, par qualité de vie, par l'hygiène et l'équilibre physique et morale.

1. L' alimentation

"Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger"

Les enfants et les jeunes abusent souvent de sucres, grignotent entre les repas, sautent des repas etc. Ces pratiques alimentaires nuisent à leur santé. Les séjours en centre de vacances sont l'occasion de donner de bonnes habitudes alimentaires aux enfants. C'est une véritable mission de santé publique.

Nous devons respecter les règles simples qui figurent dans les documents de l'U.F.O.V.A.L.: cahier d'économat, recueil de recettes, "l'alimentation en CVL".

Le plan alimentaire hebdomadaire propose des menus équilibrés.

Les apports de protéines, de lipides, et de glucides tiennent compte de l'âge des enfants et sont dosés en fonction de leurs besoins.

On accordera une importance toute particulière aux laitages, à une hydratation régulière au cours de la journée.

Les équipes de cuisine préparent une alimentation saine et de qualité. Elles respectent les normes d'hygiène. Elles privilégient les produits frais.

Les repas sont pris à heure régulière : petit déjeuner échelonné, déjeuner vers 12h30, dîner vers 19h30. On ne met pas sur les tables les condiments ou les sauces (mayonnaise, ketchup) qui dénatureront le goût et apportent un excès de sucres et de graisses. Les régimes médicaux sont respectés.

Les enfants peuvent participer à la préparation des pique-niques ou des camping. Ce sont des occasions d'échange pour les sensibiliser à la nécessité d'un équilibre alimentaire.

L'infirmier et la salle à manger sont des lieux d'exposition et d'affichage sur ce thème.

En camp d'ados, les menus sont préparés par les jeunes avec l'aide des adultes. Ils disposent du livret des recettes "spéciales campings" de l'U.F.O.V.A.L. qui propose des idées de menus, indique les temps de cuisson, précise les quantités, etc.

Leurs idées et leurs propositions de "spécialités maisons" faites par les jeunes sont bienvenues, elles les valorisent quand on les accepte.

On met les éléments nécessaires à l'élaboration des menus et compatibles avec le budget à leur disposition.

a. Les repas

Les repas sont des temps de récupération. On mange dans le calme.

On doit en faire des temps d'éducation sociale.

Les enfants apprennent à se servir, à proportionner leur part pour éviter le gaspillage, à goûter de tout, sans forcer, à se servir, à partager et à choisir.

C'est pourquoi on privilégie les plats collectifs, le plateau de fromages, la corbeille de fruits, la tarte servie entière ou le saladier d'entremets. On évite les emballages individuels.

Les repas sont aussi des temps de relations, d'écoute et d'échanges entre eux et avec les adultes. Au début du séjour les enfants mangent par petits groupes de vie avec l'animateur de référence. Par la suite les enfants peuvent choisir leur place.

Les adultes, animateurs, directeur, personnel de service et de cuisine conditionnent la qualité des repas par leur place, leur rôle et leur attitude.

Les animateurs mangent avec les enfants pour parler avec eux, leur demander s'ils ont aimé leurs activités, s'ils se sentent bien, leurs envies pour la suite du séjour.

Ils surveillent le rythme du repas (rompre avec les habitudes de la cantine), contrôlent les déplacements pour chercher le pain, remplir le pot à eau etc.

Le repas est aussi un temps d'éducation à l'hygiène et à l'environnement (tris des déchets, gaspillage...)

On peut sensibiliser les enfants au gaspillage, au tri des déchets, à la provenance des aliments, aux produits de saison etc.

Le repas est une activité qui se prépare par un retour au calme, en passant aux toilettes en se lavant des mains.

Au centre

Les repas se prennent dans une salle à manger qui n'est ni une "cantine" ni un "réfectoire".

Elle doit être agréable lumineuse et décorée. On y apprend à manger proprement. Chaque enfant a sa serviette de table qu'on change régulièrement.

Les enfants apprennent à desservir la table, ils rangent leurs couverts, leur chaise, et leur serviette. Les plus grands regroupent les couverts en bout de table, les plus petits dans des petites cuvettes réservées à cet

effet. (ex. une cuvette pour les verres, une pour les assiettes, une pour les couverts, une autre pour les déchets).

Ils peuvent aussi nettoyer la table, (prévoir cuvettes avec lavettes), et en fonction des locaux, donner un coup de balai.

Les enfants apprécient toujours les repas exceptionnels qui sont une fête (repas restaurant, buffet, repas à thème, pique nique, repas trappeur.)

En camp ou en camping.

Si les aléas de l'itinérance ne permettent pas toujours de prendre les repas à heure régulière, on reste soucieux d'équilibrer les durées entre les repas. Les jeunes participent aux tâches de cuisine avec les animateurs qui participent à cette "aventure collective".

Un adulte au moins reste toujours avec eux pour des raisons de sécurité et pour les aider.

A l'étranger on s'attache à goûter les spécialités du pays.

Les tâches matérielles du camp ne doivent pas trop peser sur les activités.

Les jeunes doivent néanmoins accomplir les tâches communes, l'entretien du matériel collectif, la préparation des repas, la vaisselle, les courses etc.

Au début du séjour, un adulte les accompagne toujours pour faire les courses, accompagnés. Ils peuvent s'y rendre seuls par la suite. Dans ce cas le groupe chargé des courses établit une liste des achats avec un animateur. Il n'est en effet pas si facile de prévoir les courses et quantités nécessaires pour confectionner des repas équilibrés pour le groupe.

La vaisselle est confiée à une équipe qui la lave pour l'ensemble du groupe. Ce n'est pas une corvée, la vaisselle peut aussi être un temps agréable.

b. Le petit déjeuner

Au centre de vacances.

Le petit déjeuner échelonné est le premier moment d'accueil et d'échanges de la journée. C'est souvent l'occasion de retrouver frères et sœurs, copains ou de faire connaissance avec de nouveaux amis.

L'animateur "de petit-déjeuner" accueille les enfants dans la salle à manger et veille qu'ils passent tous à table, certains n'ayant pas l'habitude de prendre le petit déjeuner chez eux.

Sortir le nombre exact de bols sur les tables permet de savoir si tous les enfants déjeunent et s'il en restent au lit. Attention à ceux qui tenteraient de déjeuner plusieurs fois.

Bols, verres, couverts, corbeille de pain frais ou grillé, ramequins de confiture et de miel, assiette de beurre sont installés sur la table ou sur une desserte. L'animateur sert les boissons chaudes à table par et propose au moins 2 compléments : céréales, viennoiseries, gâteaux maisons, entremets. Une corbeille de fruits remplace avantageusement les jus de fruits.

Quand il quitte la table, l'enfant dessert son bol, son verre, ses couverts et laisse sa place propre, puis il rejoint un atelier d'activité.

En camp itinérant.

Chaque matin, un membre de l'équipe organise le petit déjeuner sans réveiller ceux qui dorment encore. L'équipe a prévu l'achat des denrées la veille. Un membre de l'équipe ou un ado achète du pain frais le matin.

c. Le goûter

Il est systématiquement proposé quel que soit l'âge de enfants ou des jeunes.

Nous recommandons une boisson, des sucres lents accompagnés de sucres rapides en évitant les portions individuelles préemballées. Vive le pain chocolat ! On adapte les goûters du séjour en fonction de l'intensité des activités.

2. Les rythmes de vie et sommeil

Les vacances doivent permettre à chaque enfant de retrouver un rythme de vie normal qui corresponde à son rythme biologique naturel trop souvent perturbé au cours de l'année.

Les enfants ont souvent besoin de dormir de se reposer et de vivre dans le calme en arrivant au centre.

a. Le rythme de la journée

L'organisation matérielle des activités ne doivent pas régler le rythme de vie des enfants.

L'instauration d'un horaire régulier doit aider l'enfant à prendre ses marques et à retrouver un rythme de vie personnel qui lui convient. Il ne doit pas se sentir bousculé.

Le rythme de la journée suit une courbe d'intensité progressive jusqu'aux retours au calme qui précèdent les repas et le coucher. La journée alterne les temps d'activités physiques intenses et moments plus calmes.

Le rythme de la journée tient aussi compte du comportement des enfants et de leur état de fatigue ou de fraîcheur physique.

Les enfants se couchent tôt et évitent de traîner pas au lit s'ils sont réveillés.

Nous sommes bien entendu parfois amenés à tenir compte des conditions météo, des marées ou des contraintes imposées par les obligations de prestataires extérieurs. Les enfants ou les jeunes sont alors informés la veille des raisons du changement d'horaire peut avancer l'heure du réveil, ou modifier l'heure d'un repas.

b. Le rythme du séjour

Le séjour débute par des journées calmes en petits groupes, sans activités longues pour que chacun récupère de la fatigue du voyage et prenne ses marques.

Le rythme devient progressivement plus soutenu, les activités plus longues et plus intenses. Elles sont programmées à l'avance et connues des enfants pour que chacun s'approprie son séjour.

Les dernières journées ne provoquent pas d'excitation exceptionnelle. L'enfant retrouve un rythme plus calme plus proche de celui qui sera le sien à la maison.

Les enfants doivent profiter de leurs vacances jusqu'au dernier jour. L'équipe leur propose un programme d'activité jusqu'à la fin du séjour. On évite de ranger le centre trop tôt et les enfants participent au rangement de leurs coins de vie.

c. Le lever individuel

On ne réveille pas un enfant qui dort. Les levers s'échelonnent généralement dans des limites acceptables hormis quelques rares "gros dormeurs" qu'on laisse dormir dans les chambres silencieuses.

Ne pas réveiller les enfants permet aussi de repérer ceux qui s'adaptent plus difficilement à la vie collective et qui préfèrent se protéger sous les draps. Un réveil anormalement tardif peut indiquer une fatigue excessive ou

une maladie. L'observation des heures de réveil permet également de réguler le rythme de la journée et du séjour.

Ceux qui se lèvent le font en silence pour ne pas réveiller ceux qui dorment encore. Ils se dirigent directement vers la salle à manger pour y prendre leur petit déjeuner ou s'ils le souhaitent vont sur un lieu d'activité calme pour jouer, lire ou dessiner avant de déjeuner. On peut aussi organiser d'autres activités de réveil : jeu libre, jeux de société, jeux d'extérieur, raquettes, boules etc.

Un animateur est là pour accueillir les premiers levés et les aider à trouver leurs vêtements dans la pénombre.

Cet animateur qui surveille les levés vérifie les pipis au lit. Il enlève les draps et fait prendre une douche chaude et rapide à l'enfant sans dramatiser et en toute discrétion.

En camp sous toile.

Un adulte installe le petit déjeuner, près du campement si tout le groupe prévoit de se lever à la même heure, à l'écart du couchage pour ne pas déranger les autres si on a prévu un déjeuner échelonné.

Des ados peuvent aussi prévoir de préparer le petit déjeuner eux mêmes.

d. Le temps des repas

On essaie de les servir à heures régulières, le déjeuner vers 12h30 et le dîner vers 19h30. Une activité calme précède les repas, de petits jeux, un chant ou une histoire permettent de ramener le calme. On demande aux enfants d'aller aux toilettes et de se laver les mains avant de passer à table.

Après le repas, les enfants sortent calmement et vont se laver les dents.

Les animateurs sortent de table avec les enfants. S'ils prennent le café l'organisation du service prévoit ceux qui restent avec les enfants.

e. Le temps calme

Au centre.

Un repos d'une heure après repas correspond à un besoin biologique.

Les enfants se dévêtent un peu pour être à l'aise pour s'allonger au moins 20 minutes. Ceux qui ne s'endorment pas peuvent se lever et faire leur courrier, lire, écouter une histoire, regarder des photos, jouer à des jeux de société.... Comme le matin on organise un réveil échelonné pour ceux qui dorment. Les animateurs sont présents et actifs.

En camp sous la toile avec les ados.

Ce n'est pas un temps de désœuvrement, d'excitation ou d'ennui.

C'est le plus souvent un moment calme où les jeunes retrouvent une certaine intimité pour leurs occupations personnelles.

Les animateurs présents assurent une surveillance bienveillante et proposent des activités calmes.

f. La veillée, le coucher et l'endormissement

Une veillée ne s'improvise pas il faut la préparer.

C'est un temps de convivialité irremplaçable où on chante et danse, où l'on présente un spectacle. On peut aussi y jouer, se balader etc.

Les veillées par petits groupes sont plus favorables au calme.

Les règles doivent être établies dès le début de la première veillée.

Les enfants rejoignent ensuite leur chambre dans le calme et par petits groupes.
 Avant de se coucher ils passent aux sanitaires, font une courte toilette et rangent leurs vêtements en prenant soin de trier le linge sale de celui qu'ils remettront le lendemain.
 Ils peuvent aussi préparer les vêtements du lendemain pour s'habiller sans faire de bruit le matin.
 Les petits ont souvent besoin d'un bisou ou d'un "câlin". Certains ne peuvent pas s'endormir sans qu'on laisse la porte entre-ouverte pour s'endormir.
 Tous doivent savoir où dort leur animateur pour le trouver en cas de besoin au cours de la nuit.
 Les animateurs veillent à ce que tous les enfants enfilent leur pyjama sans garder les sous vêtements de la journée. Pendant la soirée et la nuit, un adulte connu des enfants demeure obligatoirement de garde dans le ou les bâtiments où dorment les enfants. Etre de garde signifie l'exercice d'une vigilance particulière au niveau de l'endormissement des enfants et un contrôle au niveau du bien être des enfants. L'animateur de garde dort à proximité des enfants.

Heures indicatives du coucher et des temps de sommeil

	Heure du coucher	Durée moyenne du sommeil
Maternels :	de 20h30 à 21h00	11 h à 12 h
Enfants :	de 21h30 à 22h00	9 h à 10 h

En camp sous la toile avec les ados

Les tâches matérielles ne doivent pas empiéter sur la veillée.
 Les jeunes sont le plus souvent associés au choix ou à l'élaboration de l'animation de la soirée.
 Le groupe peut assister ou participer à l'animation qui existe sur le lieu du camp.
 L'heure de coucher n'est pas imposée, mais fixée d'un commun accord dans une limite raisonnable en fonction du programme de la journée suivante après qu'on en ait discuté avec le groupe.
 La fatigue dégrade très vite l'ambiance d'un groupe ou d'une soirée et il est conseillé de ne jamais dépasser 23h pour se coucher.
 Les jeunes ont besoin de dormir 8 à 9 h de sommeil.
 L'équipe veillera aussi à faire respecter le sommeil des autres campeurs.

3. L'hygiène et la santé

a. La toilette

Les enfants se douchent chaque jour, se débarbouillent le visage et se coiffent au lever, se laveront les mains avant et après chaque repas, se brossent les dents en sortant de table.
 Les animateurs s'assurent qu'ils se sont bien essuyés avant de s'habiller.

La toilette est une activité calme à part entière et peut être perçue chez les plus petits comme un plaisir ou un jeu.

Les enfants passent à la douche et aux lavabos par petits groupes organisés dès le début de séjour.
 Les enfants apprennent les petits gestes de toilette pour se laver seul.
 Ils utilisent leur nécessaire de toilette personnel (pas d'échange de peignes ou d'autres instruments).
 L'animateur leur prête le matériel qui leur manquerait en puisant dans un petit stock de dépannage qu'il faut prévoir.
 Il les aide à ranger leurs affaires de toilette, à étendre leur serviette et leur gant.
 Ils surveillent la température de l'eau, et obligent les enfants à ne pas courir sur le sol mouillé et pour éviter les chutes.

Les enfants disposent de suffisamment de temps pour n'être pas bousculés et pour se sentir en sécurité. L'animateur peut aider ou même laver les plus jeunes, leur donner des conseils, contrôler la propreté des plus grands et au besoin les aider eux aussi.

Ils en profitent pour découvrir les petits bobos cachés, pour contrôler la propreté des ongles, celle des oreilles, des mains et des pieds tout en respectant la pudeur et de l'intimité de chacun.

L'assistante sanitaire y passe pour examiner les cheveux et s'assurer de la santé des enfants.

La mixité est interdite. Les animateurs surveillent la toilette des garçons, les animatrices celle des filles.

Un petit coin d'activité peut être installé à proximité pour ceux qui attendent.

En camp itinérant.

On ne dispose pas toujours d'une douche. Mais dès qu'une ablution est possible, l'équipe organise la toilette, passage successif par petits groupes, préservation de l'intimité de chacun afin qu'il n'y ait pas de réticence à faire sa toilette.

On peut si nécessaire utiliser l'eau des gourdes pour se laver les dents, se rincer les mains ou le visage.

Dans les campings on demande aux jeunes de limiter l'utilisation de l'eau chaude pour en laisser aux autres.

a. Le linge

Il faut lui apporter le même soin qu'à la maison.

L'inventaire

Les équipes font l'inventaire du linge le jour de l'arrivée au centre après l'installation des enfants.

Il est conseillé :

- d'étaler le linge sur le lit et d'en faire l'inventaire avec l'enfant
- de recompter avec l'enfant, le faire participer, coopérer.
- de vérifier très précisément la fiche du trousseau et la ranger pour la retrouver en fin de séjour
- de pallier aux éventuels manques en prêtant des vêtements.
- de s'assurer que le linge est bien marqué. On le marque au stylo indélébile en cas de nécessité.

Le contenu la valise a une charge affective importante pour l'enfant. L'animateur doit savoir qu'en le vérifiant il entre un peu dans son intimité familiale.

L'inventaire permet souvent de mieux connaître l'enfant de le comprendre et d'évoquer son environnement familial avec lui.

L'inventaire est un moment important mais fatigant. Chaque animateur fait l'inventaire des trousseaux du petit groupe dont il est responsable. Il ne garde qu'un ou deux enfants avec lui pendant que les autres sont pris en charge par un animateur disponible qui organise une visite du centre ou des jeux de connaissance.

En camp itinérant.

Les ados font cet inventaire eux-mêmes. On leur demande de ranger et de prendre soin de leurs affaires. Les déplacements fréquents ne justifient pas le désordre. L'ordre facilite la fermeture des bagages. Les animateurs jettent toujours "un œil" sur le campement avant que quitter les lieux pour s'assurer que rien n'est oublié.

Le rangement des effets personnels

On l'organise si possible avant l'arrivée des enfants puis on prend le temps de leur expliquer comment ils vont ranger leur linge, leur petit linge, leurs chaussures...

L'animateur veille à organiser le rangement de façon à ce que l'enfant retrouve facilement ses affaires.

Tout le linge doit être disposé dans un placard et rangé de façon méthodiquement. Les vêtements utilisés le plus souvent sont facilement accessibles. Attention à bien faire sécher les serviettes de bain, les gants de toilette etc. avant de les ranger.

L'enfant s'implique aussi dans la gestion de ses objets personnels (choix, entretien, rangement, change...) C'est une tâche peu familière pour les enfants. Il faut être là pour faire avec eux ou pour les aider. L'enfant y participe généralement volontiers.

Le change

Nécessité d'une organisation rationnelle pour éviter le désordre et les pertes. On peut expliquer le circuit du linge aux enfants.

- Le linge est lavé, repassé, entretenu tous les 3 ou 4 jours au moins. La douche est l'occasion de trier le linge sale pour le mettre dans les corbeilles prévues à cet effet. Les slips et le linge de corps sont changés et ramassés tous les jours.
- Le linge de toilette, les serviettes de table seront changés régulièrement.
- Les lainages et les pantalons ne sont changés que quand c'est nécessaire.

On n'hésite jamais à changer la tenue d'un enfant en cas de nécessité (linge sale, déchiré).

En camp itinérant

Les jeunes entretiennent leur linge eux-mêmes sous l'œil vigilant des adultes qui les conseillent. Un lavage collectif en machine est organisé au moins une fois par semaine. Les lavages sont imputés au budget du séjour.

La valise de départ

La valise est l'image qui restera du séjour.

Le linge a souvent une valeur affective, il représente aussi une valeur économique réelle.

Une valise bien rangée et propre donne aux parents une image positive du centre et un aperçu du sérieux du séjour. Une valise sale et en désordre laisse une impression de laisser aller et de "j'm'en foutisme"

L'inventaire doit être refait avant le retour. Rien ne manque si l'on a bien géré le linge au cours du séjour. Le linge doit être propre, éventuellement raccommodé et repassé.

Le dernier change fait avant le retour et qu'on n'aura pas eu le temps de laver est rassemblé dans un sac étanche.

Les chaussures sont nettoyées et enveloppées dans des sacs plastiques comme le gant et la serviette mouillée.

La fiche sanitaire est mise dans la valise. Une fois bouclée, elle ne devrait être ouverte que pour glisser les derniers objets dont l'enfant a encore besoin après l'inventaire.

Si du linge est perdu, rendu sale ou déchiré, il est indispensable de glisser un mot d'explication dans la valise, il évite le plus souvent les réclamations ou des reproches à l'enfant.

En camp d'ados

Les adultes s'assurent du rangement des sacs et de la propreté du linge.

4. L'assistance sanitaire

Elle est toujours tenue par une femme.

Bien que les conditions de vie se soient améliorées depuis la création des premiers centres de vacances, de nombreux enfants ont de nouveau besoin de retrouver une santé pendant leur séjour.

L'assistante sanitaire connaît tous les enfants, elle suit ce qu'ils font au centre pour être en mesure de rassurer les parents.

L'assistante sanitaire première responsable de l'hygiène soigne les petits bobos et veille à la santé, physique et morale, des enfants. Si le suivi de la santé lui incombe, il est aussi de la responsabilité de chaque adulte du centre.

A la réunion préparatoire

L'assistante sanitaire informe, l'équipe de l'importance de l'hygiène et de la santé en collectivité. Elle explique ce qu'on attend de chacun : surveillance des signes de fatigue, des bobos, suivi de la toilette et de l'hygiène générale.

Au moment du départ

Vérification de la fiche sanitaire avec la famille et contrôle des renseignements inscrits. Collecte des médicaments en prenant soin de noter les informations données par les parents.

S'assurer de la prise de médicaments qui doivent être pris durant le voyage.

A l'arrivée au centre

L'assistante sanitaire rassemble à l'infirmerie toutes les ordonnances et tous les médicaments remis aux enfants.

Rien ne doit rester dans les sacs ou dans les valises.

Dès l'arrivée au centre, l'assistante sanitaire, organise l'espace réservé à l'infirmerie, elle installe le matériel, affiche la liste des numéros de téléphone utiles, décore la salle de soins et met les règles de fonctionnement en place.

Elle ouvre le registre de soins, classe les fiches sanitaires et prend note des allergies, des régimes alimentaires et des particularités signalées par les parents. Elle transmet les informations utiles aux animateurs et à l'économe.

Elle accueille à l'infirmerie chaque groupe pour la visite de début de séjour.

Elle rencontre individuellement chaque enfant pour faire connaissance ; elle complète sa fiche sanitaire individuelle sur laquelle elle note le poids de l'enfant et vérifie l'état sanitaire général de chacun d'eux, poux, les petites blessures...etc.

En possession de toutes les informations médicales individuelles, elle organise le planning des traitements médicaux (médicaments ou soins).

Elle laisse une trace écrite de tous les soins sur un registre prévu à cet effet.

Pendant le séjour

Le directeur et l'assistante sanitaire doivent préserver la confidentialité des informations qu'ils détiennent.

L'assistante sanitaire intervient directement auprès des enfants dont l'état nécessiterait des soins qui revêtent un caractère de confidentialité.

Elle tient le cahier d'infirmerie, c'est un outil précieux qui permet de suivre l'itinéraire sanitaire de chaque enfant.

Elle y note rigoureusement chaque passage d'enfant à l'infirmierie quel que soit l'importance du bobo ou de la blessure - nom et le prénom de l'enfant, date, heure, raison de sa venue, soins apportés. Ce registre est visé régulièrement par le directeur et par le médecin lors de chaque visite. Elle note aussi toutes les interventions du médecin - date, diagnostic, traitement à suivre etc.

L'assistante sanitaire intervient dans les réunions du soir pour demander aux animateurs de surveiller la propreté du linge, l'hygiène des chambres, de la toilette et des repas. Elle leur communique les informations utiles relatives aux enfants qu'ils ont en charge (asthme, épilepsie, allergies, prothèses, diabolos dans les oreilles... Elle les conseille sur l'hygiène de la toilette (oreilles, dents, ongles...). Elle leur apporte une aide technique : comment utiliser une trousse d'infirmierie, comment soigner une blessure etc. et leur apporte une aide pédagogique (conseils d'hygiène, rythmes de vie etc)

Elle prépare les trousse de secours dont les animateurs doivent se munir lors des sorties. En cas de maladie ou de suspicion de maladie, elle contacte le médecin après concertation avec le directeur. Elle donne les traitements. Elle tient à jour les fiches individuelles de soin. Elle responsabilise l'enfant en l'incitant à venir de lui-même à l'infirmierie pour prendre son traitement.

L'assistante sanitaire assure les relations avec la famille. Elle prend contact avec la famille en cas de maladie ou d'un quelconque problème de santé. Elle fait respecter la gratuité des soins pour les enfants qui bénéficient de la CMU.

Elle prévient les parents si le médecin examine un enfant et elle les tient informés de l'évolution de son état de santé. Elle s'occupe également du remboursement des frais médicaux.

A la fin du séjour

Les 3 derniers jours :

L'assistante sanitaire rencontre chaque enfant pour établir un "bilan" individuel de santé. Elle complète systématiquement la fiche sanitaire de l'enfant, même pour écrire que tout s'est bien passé.

Le dernier jour :

Elle prépare les traitements médicaux prescrits par le médecin en joignant une lettre pour les familles, Elle range les médicaments dans le valise quand il n'est pas nécessaire de prendre pendant le voyage.

Elle remet le cahier d'infirmierie au directeur.

En conclusion

L'assistante sanitaire connaît beaucoup de secrets que les familles ou les enfants lui confient. Elle a une relation particulière avec les enfants, avec les autres adultes, du centre et avec les familles.

Sa vision du centre et son recul sont souvent d'une grande utilité.

Elle a compétence pour :

- assurer les premiers secours,
- assurer le suivi d'un traitement prescrit par le médecin,
- organiser l'éducation sanitaire, et la prévention

Il ne lui appartient pas d'établir un diagnostic ni de pratiquer une auto-médication.

Lors des alertes ou incidents importants -maladie ou accident- elle demande que le directeur prenne contact avec la FOL, puis avec les partenaires (CE, collectivités etc.) et avec la famille.

5. La cigarette, l'alcool et la drogue

Le tabac

Fumer nuit à la santé. Il est interdit de fumer dans les lieux publics, ou en présence des enfants et dans les lieux qu'ils fréquentent (décret n°77-1042 du 12 septembre 1977).

La cigarette est interdite aux jeunes de moins de 16 ans. Quel que soit son âge, un jeune qui ne fume pas en arrivant au centre en arrivant doit en repartir sans avoir fumé.

Les jeunes de plus de 16 ans autorisés par leurs parents (demander l'autorisation avant le départ) pourront fumer (consommation limitée au strict minimum), à des moments précis qui leur seront indiqués, en présence d'un adulte, hors de la présence de leurs camarades qu'ils ne doivent jamais inciter à fumer (ils s'isolent de leurs autres camarades non-fumeurs). Si leurs parents ne les ont pas autorisés à fumer, l'équipe s'en tient à leur décision.

Avec l'accord de tous, l'équipe peut proposer une journée sans tabac, non imposée et préparée avec les jeunes, les plus accros étant autorisés à ne pas tenir le défi jusqu'au bout si c'est trop difficile pour eux. Faire le point sur leur consommation personnelle plusieurs fois pendant le séjour les aidera à prendre conscience de leur état.

L'alcool

Il nuit aussi à la santé. - Il est interdit pour les jeunes.

Les adultes pourront en consommer modérément à certaines occasions si la prise d'alcool ne perturbe pas leur attitude et leur action éducative auprès des enfants.

La drogue

La détention, le trafic et l'usage de stupéfiants sont réprimés par la loi du 31 décembre 1970.

Nous devons appliquer strictement la loi sans aucune tolérance pour les drogues dites "douces" et quel que soit le lieu de lieu du trafic ou de la consommation, dans ou hors du centre, en service ou en période de congé.

La loi s'applique à tous, jeunes et adulte. Les contrevenants seraient renvoyés à leurs frais dans leur famille.

Dans tous les cas, Il est important que nous ayons une attitude éducative et préventive en toutes circonstances. L'exposition de documents et de brochures traitant des dangers des attitudes addictives, les débats en petit ou en grand groupe, les discussions plus personnelles sont toujours utiles.

Une décision de renvoi doit se prendre en concertation avec les responsables de l'UFOVAL.

B. APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE

1. L'accueil des enfants

Avant le départ

L'enfant arrive au centre avec son histoire. Son séjour s'inscrit dans ce qu'il vit à l'école, dans le village ou le quartier et dans sa famille.

Entrer en relation avec la famille ou la rencontrer même longtemps avant le départ permet souvent de mieux comprendre l'enfant et de l'aider à réussir son séjour.

A l'arrivée au centre

L'équipe du centre : Le directeur rappelle le sens du séjour et le déroulement de la journée au cours de la réunion ou du pot d'accueil

Les enfants : Que les arrivées au centre soient groupées ou échelonnées, chaque enfant doit être accueilli chaleureusement par son animateur avec lequel il fait l'inventaire de sa valise et range ses effets personnels. L'enfant choisit son lit qui dans la mesure du possible aura été fait surtout pour les plus petits.

Les congés sont organisés de façon à ce que l'équipe soit au complet les premiers et les derniers jours du séjour.

L'équipe aura déjà aménagé et décoré des espaces repérables réservés pour chacune des tranches d'âge. L'animateur fait une visite de tout le centre avec son groupe pour aider les enfants à prendre rapidement possession des lieux. Cette première visite permet à chacun de prendre ses repères dans un environnement nouveau qu'il ne connaît pas, d'en repérer les espaces intérieurs et extérieurs. L'animateur indique clairement les territoires aménagés, et réservés à chaque grand groupe d'âge.

L'animateur emploie des termes qui facilitent l'appropriation des lieux par le groupe "c'est notre chambre, notre salle d'activité" etc.

Cette visite permet aussi de faire connaissance avec le personnel du centre. Le rôle et les responsabilités de chacun lui sont expliqués.

Les enfants ont besoin de ne pas se sentir isolés. Ils s'intègrent rapidement à leur petit groupe de vie où les premières relations sont plus faciles qu'en grand groupe.

Les activités des premiers jours privilégient les jeux de connaissance et les activités de découverte qui sont toujours organisées par petits groupes. Chaque enfant doit avoir la possibilité de recréer un espace d'intimité dans sa chambre (décorations, photos...)

Pendant le séjour

L'enfant a besoin d'une relation stable avec un adulte de référence en qui il a confiance pour se sentir en sécurité. L'animateur du petit groupe recueille les renseignements qui l'aideront à bien connaître chaque enfant dont il a la charge.

Le petit groupe de vie, d'âge homogène offre un cadre rassurant à l'enfant qui s'adapte progressivement à la vie en collectivité.

Il prend d'abord ses repères dans son petit groupe de vie, avec son animateur. Il s'ouvre petit à petit au grand au groupe.

Si après les premiers jours d'adaptation, il peut choisir des activités proposées par d'autres animateurs, avec d'autres copains, les temps de vie quotidienne (toilette etc.) sont toujours organisés avec le petit groupe.

L'animateur qui part en congé doit prendre le temps d'informer son groupe et de présenter l'animateur qui le remplace.

Le retour au petit groupe est toujours nécessaire pour les temps de vie intimes, la toilette, le coucher, les activités calmes, les contes et les histoires, ainsi que dans les moments de crise, incidents, début et fin de séjour.

2. Les relations avec les familles

Avant le séjour

Nous disposons de plusieurs vecteurs de communication pour dialoguer avec les familles.

La famille et le jeune ont un premier contact avec nous par le catalogue qui leur permet de choisir un séjour et de s'y inscrire..

Ils reçoivent ensuite la fiche technique qui comporte des indications plus précises.

Les réunions de parents devraient permettre de rencontrer les familles pour les informer de nos objectifs éducatifs et de notre engagement.

Les équipes envoient ensuite un courrier aux enfants qui participeront au séjour et à leur famille.

Ce courrier suffisamment précis et détaillé doit permettre d'imaginer le séjour et de se l'approprier. Les textes, des témoignages et si possible des photos présentent le centre, le déroulement général et l'organisation du séjour. On précise le nom des animateurs. L'équipe se présente. L'équipe peut lui envoyer un petit ruban de couleur que l'animateur portera et que l'enfant noue sur sa valise ou sur un vêtement pour qu'on se reconnaisse avant de monter dans le car ou le train.

Quand elle est possible, une journée portes ouvertes avec l'équipe permet aux parents de visiter le centre avant le séjour.

Au moment de la séparation le jour du départ, l'équipe est là pour répondre aux questions et pour s'assurer que la fiche sanitaire est bien remplie. Il est important d'arriver suffisamment à l'avance pour discuter, rassurer les familles.

Pour les camps itinérants

L'équipe contacte chaque jeune par téléphone ou au cours d'une réunion pour bien lui dire ce qu'on attendra de lui et présenter l'esprit du séjour.

Pendant le séjour

Le séjour n'est ni une retraite, ni un isolement. Les familles ont toujours la possibilité d'entrer en relation avec le centre.

L'enfant doit garder des liens réguliers et fréquents avec les siens pour ne pas se sentir isolé ou exclu..

Le directeur et son équipe ont le souci de les favoriser en organisant au mieux la communication des enfants avec leurs familles et leurs proches. L'organisation mise en place ne doit perturber ni les enfants ni leurs camarades.

Un tableau affiché dans le bureau de direction permet de pointer les contacts : visites au centre, communications téléphoniques, courrier, colis etc. Les familles qui resteraient silencieuses sont contactées pour qu'elles prennent contact avec l'enfant.

* Le téléphone :

Même si un séjour de centre de vacances est un moment idéal pour gérer une rupture relationnelle éducative, les familles et leurs enfants doivent pouvoir se téléphoner. Les nouveaux modes de téléphonie conduisent cependant à des excès que nous devons éviter. Les communications doivent être régulées pour ne pas gêner le groupe en activité ou perturber le fonctionnement du centre. L'enfant ne doit pas nourrir l'illusion d'impliquer ses parents dans chaque instant de vie et vice et versa. Les moments de la journée où les familles peuvent appeler les enfants leur sont précisés avant le départ. Nous déconseillons d'apporter les téléphones portables, mais il est difficile de les interdire. Nous insistons par contre sur le fait qu'en aucun cas le directeur du séjour ou l'UFOVAL ne pourra être tenu pour responsable de la perte, de la dégradation ou d'une utilisation intempestive d'un portable.

Pour les camps itinérants, les jeunes gèrent eux-mêmes les contacts avec leur famille. Le téléphone portable qu'ils ont souvent l'habitude d'utiliser est vivement déconseillé au camp. Les communications incessantes isolent le jeune de son groupe. L'équipe d'adultes et les jeunes doivent s'entendre pour adopter des règles d'utilisation dès le début du camp.

Très vite adopter avec les jeunes les règles d'utilisation.

* Le courrier :

En colo, c'est souvent le seul lien des enfants avec leurs familles. Il véhicule une charge affective très importante. Les enfants attendent toujours la distribution du courrier avec impatience, certaines fois même avec un peu d'angoisse de ne rien recevoir.

Il est distribué à un moment propice, au calme, un moment où l'enfant peut lire sa lettre aussitôt. L'animateur lira leur lettre aux plus petits.

Plusieurs jours sans courrier lui laissent penser qu'on l'a oublié.

Les lettres sont ensuite rangées précieusement, parfois même affichées au dessus du lit.

Il ne faut jamais hésiter à contacter à une famille "silencieuse" pour l'inciter à écrire.

Le tableau de pointage du courrier, envoyé et reçu, permet de réagir quand les échanges sont trop épisodiques ou inexistants.

L'animateur d'un enfant "oublié" peut lui adresser un petit courrier quand il part en congé. Il faut cependant le prévenir à l'avance pour qu'il ne soit pas déçu à la lecture de la signature.

Les plus petits qui ne savent pas écrire envoient un dessin, la photo du groupe accompagnée d'une lettre de l'animateur référent ou de la lettre que l'enfant dicte à son animateur, une lettre collective composée en groupe. Ceux qui savent écrire mais qui ne sont pas encore capable de rédiger, copient la lettre collective composée en groupe, leur journal de vie ou un dessin ou la photo du groupe.

L'équipe ou le directeur veille à ce que les jeunes envoient régulièrement des nouvelles.

L'équipe de direction à la charge d'informer les familles de la vie du centre : vie de la colo, menus, activités, projets...

Il le peut le faire facilement en joignant une fiche d'informations générales au courrier hebdomadaire des enfants.

En camp d'ado, il est souhaitable que les jeunes envoient une lettre ou une carte dès les premiers jours du camp. L'équipe doit les y inciter. Ils écrivent ensuite selon leur gré mais il est parfois nécessaire de le leur rappeler.

* les colis :

Les enfants qui reçoivent un colis en sont propriétaires.

Tous n'en reçoivent pas, les colis font souvent des envieux. L'animateur propose au "chanceux" de partager les friandises avec les copains de son groupe, mais il n'impose rien, le partage n'a lieu qu'avec son accord.

* les visites :

Elles sont toujours autorisées mais on demande à la famille de venir à des moments qui ne perturbent pas les activités et qui leur sont précisés. On les reçoit de préférence au début des activités du matin ou à la fin de celles de l'après-midi.

L'équipe doit être disponible pour accueillir les parents, leur faire visiter les locaux, répondre à leurs questions. La visite s'organise plus aisément pendant le temps calme où les animateurs sont plus disponibles.

Les parents peuvent participer aux activités, manger avec les enfants etc. On leur demande d'annoncer leur visite quelques jours à l'avance pour qu'on puisse en informer l'enfant.

Les visites en début et en fin de séjour ne sont pas souhaitables.

* l'argent de poche :

Les enfants n'ont pas besoin de beaucoup d'argent de poche. Pour les cadeaux souvenir, une réalisation de l'enfant est souvent plus appréciée qu'un cadeau acheté.

Avant 14 ans, l'argent est confié à un adulte. Il reste bien sûr la propriété de l'enfant, mais avec son consentement et celui de sa famille, on le récupère avant le départ, L'enfant apprend à le gérer en utilisant son chéquier.

Ce système de banque, et de chèques doit permettre aux enfants d'éviter les achats impulsifs et de réfléchir avec leur animateur à l'utilité de la dépense. C'est un outil d'éducation.

En camp d'ados, les jeunes gardent leur argent sur eux, ils en sont responsables. Ils peuvent toujours solliciter l'avis d'un adulte. Une explication des taux de change est obligatoire à l'étranger hors zone euro.

* Les objets de valeur :

Nous déconseillons très fortement d'en amener au centre. L'UFOVAL n'est pas responsable des pertes ou de la casse.

Après le séjour

Le directeur doit expliquer les dysfonctionnements qui ont pu survenir pendant le séjour : pourquoi le linge leur a été rendu sale ou mouillé à cause du mauvais temps par exemple, comment des vêtements se sont perdus, comment l'enfant est tombé malade, comment il a été soigné.

L'U.F.O.V.A.L. fait parvenir une enquête de satisfaction à chaque famille.

Un journal du séjour, des photos, les menus, les idées d'activités sont des éléments qui nous permettent de renouveler et d'enrichir nos séjours.

3. La vie collective

A l'écoute des enfants : Les jeunes et les enfants doivent pouvoir exprimer ce qu'ils ressentent, ce qu'ils éprouvent, dire ce qui les dérange, ce qu'ils aiment et ce qu'ils voudraient, leurs difficultés quotidiennes et leurs satisfactions.

Pour ce faire, les équipes organisent le recueil de la parole des enfants. Les cahiers de vie, la boîte à message, le magnétophone, les forums d'enfants, les réunions de jeunes, les conseils de groupe sont des dispositifs qui permettent l'expression individuelle, qu'elle soit anonyme ou non pour mieux réguler la vie du centre. Chacun doit pouvoir dire ou écrire ce qu'il ressent sans être jugé, et, s'il le désire, et en toute confidentialité.

La réunion, le forum ou le conseil se déroule chaque jour selon un rituel établi, même lieu, même heure, même disposition. Chacun sait qu'il peut venir à la réunion pour s'exprimer sans craindre un jugement ou une sanction. La disposition en cercle permet à chacun d'être vu et entendu. Les animateurs qui y participent se mêlent aux enfants pour les écouter mais aussi pour les aider à s'exprimer et les inciter à parler. Un adulte anime la réunion, distribue la parole, reformule ce qui est dit pour s'assurer qu'on comprenne tous la même chose. Il peut noter les remarques et les propositions sur un cahier.

Les enfants doivent s'y sentir en confiance, on leur a dit à quoi servent ces réunions. La réunion permet aussi d'informer les enfants de ce qui se passe dans le centre, des petits événements du jour, des projets du lendemain etc. C'est aussi un moment précieux pour aider les plus petits à se repérer dans le temps.

Avec les ados, ces réunions formelles organisées régulièrement selon une fréquence connue sont des lieux où les jeunes et les adultes ensemble font le point sur la vie quotidienne du camp, son ambiance, les activités, la suite du séjour. Chacun peut s'y exprimer librement avec le souci de s'écouter et de respecter ce qui est dit pour être constructif.

L'équipe d'encadrement reste toujours attentive pour écouter les jeunes hors de ces temps formels; des jeunes éprouvent parfois des difficultés pour s'exprimer publiquement devant le groupe.

La réunion de fin de camp est l'occasion de faire le bilan oral ou écrit du séjour.

4. Le respect de la dignité humaine

Nous devons tout faire pour combattre Insultes, Violence verbales ou physiques, bizutage, vols, dégradations volontaires, usage des stupéfiants, racisme...

- La FOL- UFOVAL ne doit pas tolérer ces agissements
- Nos équipes n'ont pas le droit de faire comme si « ça n'existait pas ».
- Elles ont un devoir de prévention et d'éducation auprès des enfants, des jeunes et des adultes.
- En ce sont des faits pénalement répréhensibles par la loi.

En cas de problème de ce type, le directeur doit quelque soit le cas :

- ✓ protéger la victime : l'accompagner, l'écouter, ne pas la culpabiliser, demander une consultation médicale.
- ✓ rappeler aux agresseurs la loi et les sanctions pénales encourues.
- ✓ leur faire prendre conscience de la gravité des faits.
- ✓ contacter immédiatement la FOL- UFOVAL, l'organisateur est le premier responsable des faits.

Après réflexion commune, l'UFOVAL et le directeur du séjour informent les familles et ou les partenaires qui nous ont confié les enfants (C.E. – collectivité). En fonction de la gravité des faits, la FOL- UFOVAL informera la Direction Départementale Jeunesse et Sport, le procureur de la République ou les forces de l'ordre. Avec le directeur elle prend les dispositions et les sanctions qui s'imposent (réparation, éviction du groupe, exclusion.) Le directeur organise les réunions d'information et des actions de prévention pour le groupe, et pour les personnels.

- L'absence de problème dans le centre n'interdit pas qu'on en parle à travers des débats traitant de la prévention routière, de la maladie, des violences, des conduites addictives etc..
- Il est toujours utile d'insister sur le caractère répréhensible de ces faits au regard de la loi.

5. Le principe de laïcité

La laïcité est un système social qui vise au respect des droits fondamentaux de la personne.

C'est la reconnaissance de l'égalité de dignité et de l'égalité de considération des personnes quelles que soient leurs convictions personnelles, leurs cultures ou leurs croyances. C'est le refus des exclusions en raison d'une manière de vivre ou de penser.

C'est l'analyse, le débat, la confrontation des points de vue et des idées pour dégager une solution commune acceptable par tous et qui donne la priorité au bien commun avant l'intérêt individuel.

C'est donc le refus du prosélytisme, du sectarisme et du communautarisme.

C'est donc le refus d'imposer aux autres ses propres références idéologiques ou religieuses.

C'est donc l'obligation de réguler les divergences ou les conflits par le dialogue, la recherche d'un compromis pour vivre ensemble.

C'est aussi l'obligation de ne pas refuser la réalité.

Dans cette perspective nos séjours doivent être en mesure de prendre toutes les convictions personnelles, les cultures, les croyances et les modes de vie en compte à condition de ne pas perturber la vie du groupe et de n'exclure personne.

6. La vie affective

Le respect des sentiments, la discrétion, la compréhension, mais aussi la prudence et la fermeté s'imposent dans ce domaine.

Avec les enfants, La mixité est interdite à partir de 6 ans et nous avons le devoir de respecter la pudeur et l'intimité de chacun.

Les animateurs aident ou surveillent les garçons, les animatrices les filles.

Pour les ados, La sexualité n'est pas un tabou, nous devons oser en parler et au besoin informer les jeunes. Les jeunes que nous accueillons sont à l'âge de l'émergence de la sexualité, des premiers sentiments et des flirts. Nous devons le savoir. Nous ne devons ni encourager, ni détruire les relations naissantes. Nous ne

refusons pas à priori les affinités naissantes, mais nous devons veiller à ce qu'elles ne nuisent ni au groupe ni évidemment aux jeunes concernés.

Les animateurs(trices) évitent d'arriver "à l'improviste" voire par surprise dans les chambres ou les tentes. Il est préférable qu'ils s'annoncent d'une manière ou d'une autre
L'équipe doit aussi faire preuve de vigilance au moment des douches.

C. L'EDUCATION POPULAIRE

1. La vie quotidienne

L'U.F.O.V.A.L. s'est donné une mission éducative affirmée. L'éducation, les apprentissages se construisent de façon autonome, en interaction au sein d'un groupe grâce à la pratique d'activités.

Qu'on le veuille ou non, tous les temps de la vie quotidienne sont aussi des temps éducatifs. Qu'ils le veuillent ou non, tous les adultes qui vivent en présence des enfants participent à leur éducation par leur seul fait d'être là.

Les adultes doivent donc surveiller leur comportement personnel, ils sont toujours un exemple pour les jeunes qu'ils côtoient.

Les divers temps de vie quotidienne doivent donc tous être abordés et conçus comme des temps d'éducation. Ce sont ce sont souvent des moments qui resteront gravés dans l'esprit des enfants.

Les repas, les temps de repos ou d'activité, la toilette, l'habillage et le déshabillage, les temps intermédiaires, tout doit être pensé et préparé pour que ces moments de vie soient non seulement des temps d'éducation, mais aussi des temps de plaisir de faire ensemble.

Ces tâches peuvent être exécutées en groupe et dans la bonne humeur.

Les adultes y participent et ne se bornent pas à commander ou à superviser. Elles sont souvent un jeu pour les petits qui s'amuse à faire "comme les grands".

Il faut apprendre à faire son lit, ranger ses affaires et le matériel collectif, participer à la préparation des repas en camp d'ados, à la vaisselle, nettoyer sa chambre ou sa tente etc. pour être un jour capable de se débrouiller tout seul sans ses parents. Les gestes de la vie quotidienne sont indispensables pour vivre en groupe.

Elles ne doivent pas être présentées comme des corvées plus ou moins rebutantes ou, à plus forte raison, comme des punitions.

Il faut expliquer qu'on range, qu'on fait la vaisselle, qu'on débarrasse la table qu'on empile les assiettes et les couverts en bout de table, qu'on range le matériel dont on s'est servi etc. non pas parce que c'est bien, ou pour faire plaisir mais bien

- parce que c'est nécessaire
- parce que la vie de groupe est impossible dans le "laisser-faire" et dans le désordre
- parce que ça permet de se débrouiller seul sans attendre qu'un animateur soit disponible pour nous chercher le matériel qu'on voudrait pour jouer,
- parce qu'on n'a pas un domestique pour tout faire à sa place
- Parce que c'est respecter les autres, ceux qui ont la charge de la propreté et de l'entretien du centre mais aussi ses camarades à qui on laisse des espaces propres et un matériel rangé....
- Parce qu'on se construit soi même à travers ses propres actions.

En camp itinérant ou en camping, Les tâches domestiques sont partie intégrantes de la vie du groupe. Les jeunes entretiennent leur matériel individuel. Accompagnés ou avec l'aide d'un adulte, ils entretiennent aussi le matériel collectif, ils préparent les repas, lavent et rangent la vaisselle, font les courses, rangent le camp etc.

L'équipe met une organisation collective des tâches en place : un petit groupe est chargé de la vaisselle de l'ensemble du groupe, un autre range le camp, un autre encore est chargé de faire les courses, d'abord avec un adulte, puis seuls si on a préparé une liste d'achats précise.

Les tâches ménagères ne doivent cependant pas trop peser sur le groupe.

Elles ne sont jamais considérées comme la finalité d'un séjour. Le groupe doit s'organiser pour qu'elles ne prennent jamais la place des activités.

2. Les activités

Le programme des activités répond aux besoins de l'enfant, à ses capacités et à son âge.

Il tient compte de l'implantation du centre et de son équipement. Il est construit en fonction des compétences de l'équipe.

Avant de satisfaire le désir de l'adulte, les activités visent avant tout à satisfaire les besoins de l'enfants

Elles ne sont jamais un but en soi. Elles sont un moyen d'apprendre en action, un moyen de découvrir et de comprendre, un outil pour grandir.

Toutes les activités peuvent être pratiquées en centre de vacances si elles correspondent aux valeurs de la FOL et si elles s'inscrivent dans la cohérence du projet du séjour.

Le directeur s'est au préalable assuré qu'on pourra les pratiquer en sécurité en respectant la réglementation en vigueur, et qu'elles sont compatibles avec le cadre du budget.

Les modes de pratique, les conditions de mise en œuvre et la place de l'enfant revêtent une importance particulière :

- Laissent-ils place à l'initiative ou à des choix personnels de l'enfant ?
- Comment l'implique-t-on dans les choix des activités et dans leur préparation ?
- Les temps réels de l'activité pour chaque enfant sont-ils satisfaisants, permettent-ils à l'enfant d'apprendre quelque chose ?
- L'enfant se sent-il en sécurité, peut-il prendre confiance en lui ?
- Lui permet-on d'accéder à l'autonomie ?
- Quel est le rôle de l'adulte ? Est-il spectateur passif, incitateur, guide, permet-il à l'enfant d'aller au bout de son projet ?
- Les dispositifs matériels mis en œuvre permettent-ils de pratiquer dans de bonnes conditions ? espaces disponibles, plans de travail, matériels mis à la disposition etc.

Si l'improvisation n'est pas de mise, tout ne doit pas être pour autant programmé à l'avance de manière à laisser place aux aspirations des enfants.

Il est cependant essentiel que l'équipe construise un programme d'activités cohérent et l'inscrive dans le projet pédagogique du séjour.

Les enfants ou les jeunes doivent pouvoir choisir les activités qu'ils pratiqueront dans les limites de ce qui leur est proposé.

Ils peuvent ne pas tous pratiquer la même activité au même moment, mais tous devront aller au bout de l'activité choisie et mener leur projet à son terme.

Les "activités dominantes" répondent aux mêmes objectifs. Nous ne les considérons pas forcément comme des stages encadrés par des professionnels. Elles sont avant tout un moyen pour éduquer et pour apprendre. Une réflexion doit être menée dans ce sens avec toute l'équipe d'encadrement pour donner du sens aux activités et déterminer la façon dont elles seront conduites.

Elle associe les animateurs les enfants et les jeunes à l'émergence des idées, aux choix des activités et aux modalités de leur mise en œuvre en veillant à la cohésion globale du projet qui s'inscrit lui-même dans le projet éducatif de la F.O.L. :

- Promouvoir la démocratie par l'éducation et par la culture ;
- Garantir l'égalité de tous en garantissant la liberté de penser et de s'exprimer, l'épanouissement de tous, le respect des personnes, dans une société juste, démocratique et laïque attachée à la paix.

Les activités physiques

Elles correspondent à un besoin fondamental de l'individu quel que soit son âge.

Les modes et la pression sociale nous ont amenés à organiser des séjours à thème conçus autour d'une activité physique dominante spécialisée (voile, ski, etc)

Les équipements nécessaires, la réglementation qui les régit, la qualification requise des intervenants nous obligent souvent à faire appel à des prestataires extérieurs.

L'expérience montre que ces activités sont rarement plus appréciées que les activités traditionnelles plus conviviales que nous menons dans les centres ou dans les camps et que nous ne devons pas nous laisser entraîner dans la surenchère des activités.

L'activité doit toujours garder un caractère attractif et ludique, un "esprit vacances"

Elle ne poursuit aucun objectif de performance.

Ce sont des activités de découverte qu'on pratique pour le plaisir et pour se dépenser physiquement.

Cette orientation n'exclut pas sérieux, rigueur et exigence tant pour l'encadrement que pour les pratiquants.

La qualité des pratiques est nécessaire à l'acquisition d'une maîtrise technique.

Si le jeu est un outil levier d'apprentissage puissant, les formes compétitives qui créent l'émulation ne sont pas forcément à rejeter.

La fréquence et la durée des séances doivent permettre la découverte, l'initiation et la maîtrise. L'activité sportive s'intègre au rythme normal de la journée. Hormis les impératifs de la météo ou des marées elle n'impose pas le rythme du séjour.

Les activités manuelles

Nous avons parfois tendance à les réduire à la réalisation d'objets stéréotypés (cendrier, collier etc.) Elles présentent pourtant un véritable intérêt éducatif.

On y apprend à se servir de ses mains pour agir sur la matière. Elles développent des habiletés motrices, elles permettent d'apprendre des techniques (les matières ne se travaillent pas toutes de la même manière, les outils s'utilisent d'une façon spécifique), et des méthodes (les opérations doivent se faire dans un ordre précis).

Elles permettent en particulier :

- d'apprendre à se servir de ses mains le premier outil de l'homme
- de développer la motricité fine, la coordination oculo-manuelle et le sens du toucher
- de découvrir des matériaux et la manière de les transformer.
- de se frotter à une démarche technologique : se poser des questions, trouver des solutions, raisonner, acquérir des concepts scientifiques pour réaliser son projet.
- de développer une relation d'aide et de coopération avec les copains et avec l'animateur.

Les activités culturelles et artistiques

Former un citoyen c'est lui permettre de comprendre le monde dans lequel il vit. C'est aussi l'aider à accéder à la culture et aux sciences et aux arts. Nous abordons ce domaine d'activité dans cette perspective.

L'objectif est fondamental pour des jeunes qui vivent dans un monde de progrès technologique où les moyens modernes de communication font tomber de nombreuses frontières pour nous mettre en contact direct avec des cultures inconnues de leurs grand-parents.

Découvrir la culture ou découvrir des cultures

Nos centres de vacances sont des lieux de dépaysement et mixité sociale qui accueillent souvent des enfants de milieux sociaux différents, d'origines géographiques et culturelles diverses.

Ils doivent pouvoir y vivre ensemble en toute harmonie.

Les équipes doivent saisir ces différences non pas comme une difficulté supplémentaire, mais comme une chance de découvrir d'autres coutumes et d'autres modes de vie.

La découverte culturelle ne se limite pas à l'enceinte du centre. Le dépaysement est aussi l'occasion de découvrir un site, une culture locale, des coutumes culinaires, artistiques, artisanales... La géographie physique et politique, l'histoire, la compréhension de l'action multi séculaires de l'homme sur le paysage, l'environnement sont indispensables pour la formation du citoyen.

Nous devons saisir toutes les occasions et toutes les formes d'enrichissement personnel : lecture, théâtre, expositions, rien ne doit être négligé.

Le développement durable, la culture, l'accessibilité aux nouvelles techniques sont des enjeux importants auxquels nous devons sensibiliser les enfants et les jeunes.

Découvrir les sciences

La culture, les sciences ne s'acquièrent pas en regardant distraitement la télévision. Des activités souvent simples et ludiques ouvrent des fenêtres sur le monde des nouvelles technologies et des techniques qui font le quotidien de l'enfant. Il est difficile de les programmer à l'avance. On peut saisir toutes les occasions d'inventer, de participer, de créer, d'imaginer on peut toujours rechercher les réponses aux questions qu'il se pose et développer des démarches scientifiques.. Mais si on veut proposer des expériences particulières, la construction de micro-fusées, la construction et le pilotage de cerf-volants il faudra prévoir le matériel nécessaire et disposer d'animateurs compétents.

Les activités d'expression

Ces activités sont indispensables au développement de la personnalité des êtres sociaux et communicants que nous sommes. Le langage, le mime, le théâtre, la peinture, l'écriture sont des modes de communication qui permettent de correspondre avec les autres, de se faire comprendre, de raconter une histoire ou un événement, de ressentir et transmettre une émotion ou un sentiment.

L'enfant s'investit beaucoup dans ce type d'activités qui lui permettent de s'affirmer dans le groupe. Ceux qui n'osent pas doivent être rassurés et encouragés pour ne pas se trouver en situation difficile ou en situation d'échec.

Ce sont des activités essentielles à la structuration de la personnalité. Elles ont donc leur place au centre de vacances.

Nous devons cependant faire preuve de prudence et ne jamais jouer au gourou ou psychothérapeute !

3. Le besoin d'être seul ou avec ceux qu'on a choisis.

Le quartier libre strictu-sensus est interdit en centre de vacances.

Les enfants ont cependant besoin de temps qui leur appartiennent pour échapper au collectif parfois pesant, pour s'isoler se retrouver seul ou avec ses amis les plus proches, discuter, rêver, ne rien faire ou faire ce que l'on a envie de faire.

Tous n'en ont pas besoin au même instant. Il est donc difficile de planifier ces temps individuels. On ne se retire jamais sur un caprice ou un coup de colère.

Les enfants doivent pouvoir se "retirer" en toute sécurité sans perturber la marche du groupe et sans que nous dérognions à "l'obligation de surveillance, de soins, de prudence et de diligence" qui nous est faite en C.V.L.

Les équipes d'encadrement doivent donc se concerter pour imaginer les solutions qui permettront aux enfants de se retirer ou de sortir du groupe quand ils en éprouveront le besoin dans le cadre d'une sécurité maximale.

4. Alternance des activités

Les équipes veilleront à l'équilibre et à l'alternance de activités qui rythment la vie de l'enfant.

Un séjour doit prévoir

- des jeux : grands jeux (de l'oie, sagamore, thèque, chasse au trésor, cluedo géant, jeu de piste...),
- des jeux sportifs (ballons prisonniers, rugby, water-polo, tournoi d'échecs...),
- des jeux traditionnels (marelles, élastiques, billes, osselets...), jeux de société.
- des journées à thème (journée village, kermesse, jeux olympiques, carnaval...)
- des activités d'expression (peinture, théâtre, dessin, modelage...)
- des activités scientifiques (astronomie, sciences de la vie et de la terre, micro-fusées, environnement...)
- des activités culturelles (patrimoine, origine de chacun, les cultures, découverte d'un pays étranger).
- des activités physiques et sportives de découverte, d'apprentissage et de plaisir. On privilégie toujours un encadrement maison avec les personnels du centre titulaires des qualifications requises (SB, qualification voile ou kayak, initiateur ski ou escalade...)
- des veillées : chants, danses, spectacles, mimes, balades, boum, jeux sont des moments irremplaçables de convivialité, de rencontres. Les jeunes s'en souviennent toujours.
-

5. Le jeu : premier travail de l'enfant

Les enfants grandissent, apprennent, deviennent autonomes par l'expérience et par l'action.

L'activité motrice constitue la base du développement personnel et permet des acquisitions fondamentales : l'acquisition du schéma corporel, de la latéralisation sont indispensables au développement intellectuel.

Les enfants développent naturellement et librement leurs capacités en explorant des situations diverses par le jeu et par l'expérimentation.

Le terrain naturel (pentes, sable, arbres ...) les aménagements permanents (piscines, matériel à grimper...) ou temporaires (bancs, cordages...) les matériels (balles, cerceaux, échasses...) constituent un milieu stimulant qui sollicite et permet de développer les fonctions motrices.

L'expérimentation et l'exploration de situation nouvelles voire inhabituelles permettent aussi de développer la réflexion et les fonctions cognitives.

Nous devons donc proposer des cadres stimulants et diversifiés

- qui sollicitent les habiletés de l'enfant : bois à cabanes, bois pour faire du feu, cueillette...
- qui sollicitent leurs facultés d'observation : fermes, animaux, maisons...
- qui les poussent à découvrir : promenades à pied ou à vélo etc.
- qui l'incitent à utiliser des outils, à transformer des matériaux pour en faire des objets utiles ou ludiques (fusées, moulins, sacs...), des "œuvres d'art" qu'on gardera en souvenir

Ces "jeux de fabrication" comme les appelle Henri Wallon font manipuler l'eau, le sable, la terre, les craies, la peinture, la colle, et utiliser des outils, scies marteaux, pinces, clous, tenailles etc.

L'enfant s'y investit plus volontiers quand il réussit son projet et quand il perçoit un intérêt pour ce qu'il fait chez l'adulte qui l'accompagne.

Les « jeux de fiction » source d'émotion créent des souvenirs et développent l'imaginaire et la sensibilité. La dînette, les jeux de poupée, du papa et de la maman ont leur place en centre de vacances aux côtés des jeux de lions, de la maîtresse ou d'indiens. La simulation de situations de vie, construire une cabane pour y jouer, griller des tartines sur un feu de bois (attention à la sécurité), mais aussi mettre le couvert ou débarrasser les tables avec le personnel de service, développent chez les enfants le goût de participer à la vie de la maison. Les animateurs doivent avec les enfants aménager minutieusement des lieux où ils pourront y jouer tranquillement.

Ils feront aussi une place aux « jeux d'expression et d'acquisition » : chants, jeux chantés, histoires. L'animateur doit être présent, son regard témoigne de l'intérêt qu'il porte à l'enfant et rend l'activité plus constructive.

6. Pour conclure

Le divertissement, n'est donc pas la seule finalité des activités. Outre les objectifs déjà mentionnés elles permettent de prendre du plaisir dans l'effort librement consenti.

L'enfant et le jeune doivent donc participer au choix des activités et à l'élaboration de leur programme.

Cette attitude tend à rendre le jeune plus imaginatif, acteur de sa vie, moins consommateur, afin qu'il soit un jour en mesure de se prendre en charge pour mieux assumer son destin.

Pour ce faire, les équipes d'encadrement doivent être imaginatives pour innover.

Chacun doit chercher à se perfectionner pour acquérir des techniques et des compétences, échanger les expériences pour enrichir son répertoire.

C'est une condition de réussite pour nos séjours.

C'est une condition pour que nos séjours soient des lieux d'éducation et d'expérience sociale,

C'est une condition pour réussir l'expérience de mixité sociale,

C'est une condition pour tendre à réduire les inégalités sociales et culturelles.

N'ayons pas peur d'afficher partout dans nos centres notre ambition éducative et les valeurs que nous défendons.